en'Vie

Le magazine de Bischwiller

Février - Avril 2025
28



L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

(PAGE 24)

CENTRE CULTUREL CLAUDE VIGÉE : 25 ANS DÉJÀ !
(PAGE 6)

UNE SEMAINE DÉDIÉE À L'INTERGÉNÉRATIONNEL
(PAGE 9)

AMÉNAGER EN TOUTE LÉGALITÉ
(PAGE 32)

BISCHWILLER







Sommaire

03 **ÉDITO DU MAIRE**

04 **VIVRE ENSEMBLE**
Une 3e édition multi-instrumentale
L'art dans la ville
Sistema Alsace : une décennie d'enseignement musical
Centre Culturel Claude Vigée : 25 ans déjà !
Violences sexistes et sexuelles : identifier pour mieux agir
Une semaine dédiée à l'intergénérationnel
Le bénévolat : ça vous tente !
Altitude 137 : l'escalade au cœur de Bischwiller

12 **ENVIRONNEMENT**
Des erreurs de tri en hausse
3e prix de la diversité végétale

13 **D'ICI ET D'AILLEURS**
L'engagement au service du public
Elisa Becker, référente VIF, à la brigade de Bischwiller

16 **INITIATIVES**
Claude Vigée, de l'exil au retour
CASF : s'épanouir, apprendre et échanger
Un drapeau pour la Mémoire
Les citoyens à la rencontre de leurs commerces de proximité
Vitalis devient « Le Comptoir de Nolwenn »

19 **SÉCURITÉ**
Sécurité lors des cortèges de mariage : un engagement collectif pour des célébrations réussies

20 **TALENTS**
Charlotte Lienhard, la musique à la baguette

22 **TRANCHE D'ENVIE**

24 **LE POINT SUR...**
L'eau, notre bien commun

28 **CONSTRUIRE L'AVENIR**
Un stage dating au lycée Goulden
Le Plan Lecture : 59 projets en cours !
CME : engagement citoyen et solidarité
Des terrains à bâtir ouverts aux particuliers
Les grands projets en cours
Les travaux dans la ville

34 **MÉMOIRE**
La libération de Bischwiller
Les femmes du Baumgarten

37 **CARNET**
Les grands anniversaires

38 **SCOLARITÉ**
Inscriptions scolaires pour l'année 2025-2026

39 **AGENDA**

46 **LIBRE EXPRESSION**

Ville de Bischwiller - Direction de la Culture et de la Communication
1-9 place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER CEDEX
Tél. 03 88 53 99 53 - communication@bischwiller.com - www.bischwiller.com
Directeur de publication : Jean-Lucien Netzer / Directeur de la rédaction : Guillaume Noth / Rédactrice en chef : Claire Termanini / Mise en page : wiwacom.
Avec la participation de Jean de Miscault.
Crédits photos : © Ville de Bischwiller, sauf mentions.
Impression : Modern Graphic, papier certifié FSC / Tirage : 6000 ex.
Dépôt légal : Février 2025 - ISSN 0767 - 855X



Commémoration du 11 novembre au Monument aux Morts

Édito

En ce début d'année 2025, au moment où je m'adresse à vous, nous restons dans l'incertitude quant aux mesures budgétaires de l'État, qui conditionnent l'équilibre budgétaire de la commune. Malgré cela, le budget 2025, que nous avons présenté le 3 février, est en équilibre avec un programme d'investissement qui reste important et ce sans augmenter les taux d'imposition de la commune et sans recours à l'emprunt.

Cette possibilité nous est permise grâce un effort important porté par les services qui réduisent leurs dépenses externes de fonctionnement de plus de 5%. Par ailleurs l'excédent global prévu pour l'exercice 2024 est conséquent et nous permet d'alimenter les fonds de réserve de la Ville et d'équilibrer la section de fonctionnement.

Notre vision financière à ce stade reste prudente sur les recettes qui sont inscrites en diminution par rapport à celles réalisées en 2024.

Les dépenses d'investissements restent hautes et s'élèvent à quelque 10 millions d'euros. Ces dépenses en grande masse vont permettre :

- De mener à termes les projets d'investissements structurants engagées à savoir la restructuration du foyer Saint Léon, la structuration de l'angle de la rue des Pharmaciens et des Charrons, la halle de marché et l'aménagement de la place de la Liberté,
- De poursuivre nos investissements de rénovation de nos bâtiments pour accéder à la sobriété énergétique,
- De mettre en œuvre des travaux de désimperméabilisation d'espaces urbains et de cours d'écoles pour contribuer au bon fonctionnement du cycle de l'eau, d'améliorer les possibilités de stationnement dans toute la ville et d'atteindre la sobriété foncière,
- Des dépenses d'entretien et de maintenance générale des bâtiments et l'acquisition de matériel pour les services techniques.

Dans le même temps nous poursuivons notre volonté de construire en approfondissant tout au long de cette année notre réflexion sur des projets structurants comme la rénovation de la MAC et la restructuration de l'école du Centre avec un partenariat étroit avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau qui engage le projet de construction d'un périscolaire maternel à côté de cette école maternelle.

Tous ces projets sont soutenables et mon objectif, partagé par les élus du groupe Unis pour Bischwiller, est de respecter les équilibres financiers et de garder une situation financière saine à la fin de l'année. C'est le cas aujourd'hui, et cela nous permet de voir l'avenir avec sérénité.

Même si la situation, sur le plan des dotations et des aides de l'État est incertaine, nous concevons notre avenir dans un cadre équilibré et soutenable.

Restons unis et ensemble construisons notre avenir. Continuons dans la confiance.

Bien à vous

Jean-Lucien Netzer,
Maire de Bischwiller

CULTURE

Une 3e édition multi-instrumentale

Créé en 2022, VIBRATION(S) est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique classique. Cette année, le festival a attiré plus de 1 500 spectateurs, dont 150 jeunes de moins de 18 ans qui ont pu assister gratuitement à l'ensemble des concerts.

Après deux éditions principalement axées sur le piano, VIBRATION(S) a diversifié son programme en intégrant des instruments tels que la harpe, le clavecin et la trompette. Parmi les moments marquants de cette édition, on peut citer notamment la performance du Trio Wanderer et de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg ainsi que la projection du documentaire « Klaus Mäkelä » en présence du réalisateur Bruno Monsaingeon.

Le festival a également proposé des actions de médiation enrichissantes, avec des échanges entre les élèves de Sistema Alsace et le Quintette Kaléidos, ainsi qu'une masterclass animée par Laurent Cabasso pour des étudiants du Conservatoire de Strasbourg.

La 4e édition se prépare, la Ville de Bischwiller et la MAC - Relais Culturel vous donnent rendez-vous en octobre 2025 pour une nouvelle plongée dans l'incroyable diversité de la musique classique ! ■



Charlotte Juillard, Marc Lachat, Inga Kazantseva et l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

©Gregory Massat

L'ART DANS LA VILLE

La première biennale d'art contemporain en extérieur intitulée « Quand les sculptures dansent », démarrée en octobre 2023, a pris fin, après prolongation, en septembre 2024.



La Ville a fait le choix de présenter, lors de cette biennale, des œuvres monumentales pour sensibiliser tout un chacun à l'art et enrichir l'espace public.

Devant son succès, la Ville a fait le choix d'acquérir trois œuvres. Il s'agit de la sculpture « Cascade » de Sylvie De Meurville installée sur le mur de l'ancienne usine Vestra, de la sculpture « Cassan » de Robert Schad installée au niveau du parvis de la gare et de la grande sculpture d'Armin Göhringer installée rue de Hornberg. Par cette démarche culturelle et patrimoniale, la Ville vise à prolonger l'impact de la biennale au-delà de sa durée limitée, tout en renforçant l'attrait esthétique et touristique de la cité.

La prochaine biennale aura lieu au printemps-été 2025. À cette occasion, nous accueillerons de jeunes artistes et des artistes confirmés. De nouvelles belles découvertes en perspective. ■

CULTURE

Sistema Alsace : une décennie d'enseignement musical

L'association Sistema fête, cette année, son 10e anniversaire, une étape marquante pour cette association qui offre aux jeunes de Bischwiller la possibilité de s'épanouir à travers la musique. Soutenue par la Ville, Sistema s'est développée, faisant de Bischwiller un acteur culturel majeur en Alsace et un exemple de réussite en matière d'action culturelle.

S'inspirant du « Système d'éducation musicale » El Sistema qui s'est développé dans le monde entier, l'association propose aux enfants de découvrir et de pratiquer la musique symphonique. Sous la direction du chef d'orchestre équatorien Manuel Mendoza, également chef de l'Orchestre du Conservatoire de Strasbourg, Sistema permet à des centaines de jeunes de bénéficier de 8 heures d'enseignement musical par semaine. Ce programme fait aujourd'hui de Bischwiller la vitrine nationale du programme Sistema France.

UNE COLLABORATION LOCALE

Son succès repose sur sa collaboration avec d'autres associations musicales locales : l'École Municipale des Arts, l'Orchestre d'Harmonie de Bischwiller et Musique pour la Paix. Cette coordination permet à 700 enfants d'accéder à une éducation musicale gratuite de la maternelle au collège et de réaliser des activités et des évènements en commun. L'association Sistema complète son cursus instrumental avec les chorales et l'atelier scénique (théâtre, arts plastiques) qui ont notamment réuni 150 jeunes sur la scène de la MAC en 2024.

Conçu sur 2 ans pour les élèves du groupe scolaire Foch-Menuisiers, le programme accompagne les jeunes musiciens en moyenne sur quatre ans. Les premiers participants, aujourd'hui au lycée ou dans l'enseignement supérieur, auront le plaisir de se retrouver à l'occasion d'un concert « anniversaire » qui aura lieu, à la MAC-Relais Culturel, le samedi 14 juin à 19h.

Membre de Sistema Europe, l'association a participé à des stages à New York, Madrid et Urbino (Italie), ainsi qu'au festival de musique d'Europa Park et en 2024, à la rencontre régionale des orchestres d'enfants à Mulhouse. Un partenariat se dessine avec le Conservatoire de Genève pour l'organisation d'un stage cet été. Ce rayonnement et ces expériences ouvrent de nouveaux horizons aux jeunes musiciens bischwillerois. ■



CULTURE

25 ans déjà !

Inauguré en mars 2000, le Centre Culturel Claude Vigée souffle ses 25 bougies. Situé à deux pas de la gare et du centre-ville de Bischwiller, c'est un véritable lieu de rencontres et d'échanges dans la vie des habitants du territoire qui regroupe l'école de musique, une salle de cinéma et de spectacle et la médiathèque.



HISTORIQUE

Construit à l'emplacement de l'usine d'effilochage de chiffons de la famille Meyer, le Centre Culturel porte le nom de Claude Vigée en hommage à ce natif de Bischwiller devenu grand poète. Né Claude Strauss, il prendra le nom de plume Vigée durant la Seconde Guerre mondiale. Il a laissé derrière lui une œuvre empreinte par l'exil et le déchirement, où son enfance à Bischwiller occupe une part importante dans ses récits, notamment dans son ouvrage « Le grenier magique ».

UN LIEU, TROIS STRUCTURES

L'École Municipale des Arts

L'école de musique de Bischwiller, au sein de l'École Municipale des Arts, liée à l'historique Orchestre d'Harmonie (1858), occupe l'étage du bâtiment où 9 salles sont dédiées aux cours d'instrument et d'éveil musical. De nombreuses autres activités y sont également organisées en partenariat avec les orchestres Sistema et Musique pour la Paix.

La salle de cinéma et de spectacles

La Maison des Associations et de la Culture gère et utilise la salle du rez-de-chaussée du Centre Culturel Claude Vigée à travers une programmation cinéma les lundi, mardi et mercredi avec des films récents, Art et Essai, jeunesse ou encore des classiques du patrimoine, à des tarifs accessibles pour tous allant de 4 à 7 € la séance. Grâce à plusieurs temps forts (Ciné-Cool, le festival AUGENBLICK…) et l'école du spectateur, ce sont plus de 10 000 spectateurs, dont près de 7 000 élèves, qui franchissent les portes du cinéma. La salle est également utilisée pour d'autres activités : spectacles, réunions, contes, restitutions musicales, théâtrales et pédagogiques…

La Médiathèque

Lieu de vie, la Médiathèque est aussi un lieu de découvertes et d'échanges qui propose une offre diversifiée de documents. De nombreuses animations, ateliers, expositions sont régulièrement proposés en lien avec un thème ou avec l'actualité. L'offre de services et d'accès aux documents s'est étendue en janvier 2021 avec la mise en place du réseau TILT. Grâce à la carte unique vous pouvez accéder à 9 structures de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et bénéficier d'une offre étendue de documents et de services. ■

LE 15 MARS, FÊTONS ENSEMBLE LES 25 ANS DU CENTRE CULTUREL CLAUDE VIGÉE

Le samedi 15 mars, la MAC, l'École Municipale des Arts et la Médiathèque proposeront une journée pour fêter dignement les 25 ans du bâtiment avec des spectacles, des animations, des visites guidées, des jeux et des films. D'autres événements impromptus et des surprises vous attendent dans ce lieu où culture rime avec aventure !

Le programme complet sera disponible courant février, mais nous vous dévoilons dès à présent quelques temps forts, accessibles gratuitement :

DANSE

Le spectacle-performance ITINERANCE IN JAM nous emmène à la Nouvelle-Orléans des années 50, à l'époque du « jam », où les rencontres fortuites entre artistes donnent vie à de grands univers artistiques. Sur la scène, un danseur et deux musiciens se rencontrent pour la première fois sous les yeux du public. Ensemble, ils entament un processus de création qui laisse toute la place à l'improvisation.

Rendez-vous à 17h au Centre Culturel Claude Vigée.

CONCERT

Concert de l'orchestre « Le Bon Tempérament » dirigé par Charlotte Lienhard, également cheffe de l'Orchestre d'Harmonie de Bischwiller. Cet ensemble regroupe des instrumentistes de tous horizons, originaires de Strasbourg et Sélestat, qui partagent le même plaisir de jouer ensemble. Pour clôturer cette journée festive, l'orchestre interprétera notamment des œuvres d'Augusta Holmès, de Camille Saint-Saëns ainsi que d'autres pièces du répertoire français.

Rendez-vous à 20h au Centre Culturel Claude Vigée. ■







SOCIÉTÉ

Violences sexistes et sexuelles : identifier pour mieux agir

Le 10 octobre dernier, la Ville de Bischwiller a proposé une journée thématique dédiée aux violences sexistes et sexuelles, un sujet important qui a suscité l'intérêt de nombreux acteurs locaux.

Ces violences, qui se manifestent sous des formes variées, touchent toutes les générations et entraînent des répercussions significatives sur les relations sociales et la construction identitaire. Les conséquences de ces actes sont multiples, affectant non seulement la santé physique et psychologique des victimes, mais aussi leur estime de soi et leur développement personnel. Elles remettent en question les dynamiques de confiance au sein des relations et soulèvent des interrogations sur la responsabilité des agresseurs.

La détection de ces violences demeure un défi pour les professionnels et l'entourage. C'est dans ce cadre que la Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention de la Ville de Bischwiller a proposé cette journée thématique, rassemblant pas moins de 70 participants, dont des représentants d'associations et d'institutions spécialisées, ainsi qu'un professeur d'université en sociologie.

SIX ATELIERS POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

La matinée a été consacrée à une présentation des évolutions législatives et des dispositifs d'accompagnement mis en place pour sensibiliser le grand public et les jeunes en milieu scolaire. Les objectifs sont de prévenir, accompagner et soigner les victimes, qui sont majoritairement des femmes, mais aussi des enfants, touchés de manière directe ou indirecte.

L'après-midi a été rythmé par six ateliers interactifs, favorisant les échanges entre experts et participants sur des questions plus spécifiques. La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité a joué un rôle clé tout au long de la journée, animant les débats et encourageant les échanges de points de vue sur ce sujet délicat. Cette journée a été une étape importante dans la lutte contre ces violences, témoignant de l'engagement de la Ville pour un avenir plus sûr et égalitaire. ■

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention ou Suzon, référente « violences sexistes et sexuelles » de la Ville de Bischwiller au 03 88 53 99 44.





SOLIDARITÉ

Une semaine dédiée à l'intergénérationnel

Du 18 au 23 mars 2025, la Ville de Bischwiller se mobilise pour valoriser et développer les liens entre les générations à travers une série d'événements. Cette « semaine de l'intergénérationnel » est le fruit des réflexions menées lors des Assises du Bien Vieillir organisées en septembre 2022, où le renforcement des liens intergénérationnels a été identifié comme un des axes prioritaires.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale visant à faire de Bischwiller un pôle d'excellence pour l'accompagnement et la santé des seniors. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Bischwiller a confié la réalisation d'une étude sur les services existants et le repérage de besoins au Cabinet Compas. C'est dans cette dynamique qu'entre autres, le projet de construction d'une résidence seniors à Bischwiller et cet évènement intergénérationnel ont été engagés.

UN PROGRAMME PROMETTEUR

Les activités proposées durant cette semaine intergénérationnelle promettent d'être à la fois ludiques et éducatives. Le groupe de travail qui a conçu ce programme s'est inspiré des nombreuses actions déjà en place à Bischwiller tout en proposant de temps forts. Ainsi, les élèves de l'école Erlenberg auront l'opportunité de partager un moment convivial en déjeunant avec les résidents d'un EHPAD, favorisant les échanges entre générations. Une autre classe d'élèves participera à des séances de marche nordique avec des adultes, une belle occasion de se dépenser tout en tissant des liens.

Des séances de cinéma et de lecture au Centre Culturel Claude Vigée permettront de découvrir des œuvres variées et d'échanger autour de celles-ci. Un atelier de transmission de savoir, animé par un boulanger à la retraite, offrira également une belle occasion d'apprendre tout en partageant anecdotes et savoir-faire.

Des spectacles de danse et de magie viendront enrichir cette semaine, tout comme les ateliers du Club de l'Amitié, où les jeunes pourront s'impliquer et créer des liens avec les aînés. Les courses relais (jeunes et adultes) en faveur de la lutte contre le cancer et une marche découverte de 6 km, ponctuée de diverses animations et suivie d'un repas, seront l'occasion de sensibiliser à des causes importantes tout en favorisant le partage.

Enfin, des ateliers de jeux de société offriront un moment de détente et de convivialité, renforçant ainsi les interactions entre les participants de tous âges.

Nous vous invitons à participer à cette belle aventure humaine qui vise à enrichir notre communauté. Ensemble, faisons de Bischwiller un exemple de solidarité et d'échange intergénérationnel ! ■

Retrouvez le programme en page 40 de l'agenda



SOLIDARITÉ

Le bénévolat : ça vous tente !

Le bénévolat est une véritable richesse pour notre société, permettant de tisser des liens et d'apporter du soutien à ceux qui en ont besoin. Que ce soit en offrant de la compagnie aux personnes âgées en EHPAD ou en participant à l'animation culturelle de notre ville avec la MAC-Relais culturel, chaque geste compte et contribue à améliorer le quotidien des autres dans notre ville.

DEVENEZ BÉNÉVOLE EN EHPAD AU CHDB

Les EHPAD du Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller accueillent près de 500 résidents qui conservent un fort besoin d'interactions humaines. En devenant bénévole, vous pouvez leur apporter de la distraction, du soutien moral et améliorer ainsi leur bien-être au quotidien ! Le bénévolat est une belle façon de se sentir utile. Vous découvrirez des histoires de vie, des échanges touchants et des moments de partage inestimables. Beaucoup de bénévoles disent gagner en empathie, en patience et même en nouvelles amitiés.

QUEL EST LE RÔLE D'UN BÉNÉVOLE ?

Le bénévole est indispensable ! Il agit en complémentarité de la chaîne de soins. Son rôle peut varier en fonction de ses compétences, mais chaque activité, même la plus simple, est précieuse : accompagner les résidents lors de promenades, lire des livres ou des articles de presse, organiser des ateliers créatifs, offrir un moment d'écoute, jouer à des jeux de société…

FAUT-IL AVOIR UNE EXPÉRIENCE ?

Aucune expérience n'est nécessaire, mais la bienveillance et l'envie d'apporter du temps et de la joie doivent vous guider.

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL CONSACRER ?

Vous pouvez venir régulièrement ou de manière plus ponctuelle. L'important est de respecter vos engagements pour que les résidents et l'équipe puissent compter sur vous.

COMMENT SE PASSE L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX BÉNÉVOLES ?

Lors d'un entretien, des référents de l'association de bénévoles « À l'écoute » et de l'EHPAD vous expliqueront les besoins des résidents, le fonctionnement de l'établissement et vous déterminerez ensemble les modalités de votre mission. ■

RENSEIGNEMENTS

Association « À l'écoute »
06 63 53 77 21
mrbartholome@orange.fr



©AdobeStock

LE MONDE DU SPECTACLE ET DU CINÉMA VOUS INTÉRESSE ?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE LA MAC !

Que ce soit pour sa programmation de spectacle vivant ou pour son activité cinéma au Centre Culturel Claude Vigée, la MAC recherche des bénévoles pour soutenir son équipe : accueil des artistes et des publics, contrôle des billets, tenue du bar, billetterie ou projection cinéma… Et même devenir membre du bureau ou du conseil d'administration de l'association.

En devenant bénévole de la MAC, vous pourrez bénéficier de certains avantages (invitations sur les évènements aidés, tarifs réduits pour les spectacles et films) et profiter de moments de convivialité et de partage avec toute l'équipe et certains artistes. ■

RENSEIGNEMENTS

MAC-Relais culturel Robert Lieb
03 88 53 75 00
billetterie@mac-bischwiller.fr



©Freepik

ASSOCIATIONS

Altitude 137 : l'escalade au cœur de Bischwiller

Créée en 1990, Altitude 137 est une association dédiée à l'escalade et aux activités de montagne qui compte actuellement 350 licenciés.

L'escalade n'est pas seulement un sport ; c'est un véritable mode de vie qui incarne des valeurs essentielles telles que l'entraide, la solidarité, la liberté, la tolérance, le respect de la nature, le dépassement de soi et le plaisir. Ces valeurs, chères aux grimpeurs, sont au cœur des actions menées par les bénévoles d'Altitude 137.

UN MUR D'ESCALADE BIEN ÉQUIPÉ

Le centre sportif couvert de Bischwiller dispose d'un mur d'escalade très bien aménagé, véritable atout pour cette association. La Ville a notamment participé à l'achat d'un système d'assurage automatique avec chronomètre pour la pratique de l'escalade de vitesse. Ce mur est un excellent outil pour initier et former ses membres afin qu'ils puissent s'adonner à l'escalade en toute autonomie et en toute sécurité, que ce soit en salle, en falaise ou en montagne. Avec plus de 2 000 voies réparties entre les Vosges du Nord, la Pfalz, la Forêt-Noire et les Vosges, les sites d'escalade ne manquent pas.

DES COURS POUR TOUS LES NIVEAUX

Altitude 137 propose à Bischwiller des cours adaptés à tous les âges et niveaux. Les enfants à partir de 8 ans peuvent participer à des cours du lundi au vendredi, tandis que les adultes ont la possibilité de suivre des formations plusieurs soirs par semaine à partir de 20h. Pour les grimpeurs titulaires de passeports fédéraux, des créneaux de pratique libre sont également disponibles en soirée et le samedi matin.

Vous avez envie de vivre des moments inoubliables en pleine nature, de partager des expériences enrichissantes et de faire partie d'un groupe soudé passionné de « grimpe », alors n'hésitez plus et rejoignez Altitude 137. ■

CONTACT

Altitude 137
Président : Julien Scheer
contact@altitude137.fr
www.altitude137.fr









Des erreurs de tri en hausse

Un an après la simplification des consignes du tri sélectif, la Communauté d'Agglomération de Haguenau a pu observer une baisse notable des déchets ménagers. Cependant, des erreurs de tri dans les poubelles jaunes persistent.

Depuis janvier 2023, tous les papiers et les emballages vides en plastique doivent être triés et déposés dans la poubelle jaune. Les résultats de cette première année sont encourageants : la quantité de déchets ménagers a baissé de 7,5 %, atteignant 149 kg par habitant, soit trois levées de poubelle en moins par an. Cela se traduit par une réduction de 6 % sur la facture pour les usagers ayant plus de 12 levées par an. Malgré ces chiffres, la CAH constate une hausse des erreurs de tri dans les poubelles jaunes.

À la suite des contrôles effectués régulièrement par les ambassadeurs du tri, de nombreuses erreurs de tri ont été constatées (vaisselle en plastique, masques COVID, couches culottes, déchets ménagers, mouchoirs, essuie-tout…). Les emballages non lavés doivent être déposés sans sac. Attention également à ne pas les imbriquer, car les machines qui effectuent le tri ne sont pas capables de les séparer. Les erreurs de tri génèrent un surcoût important pour la collectivité et engendrent un gaspillage des matières premières qui sont incinérées plutôt que recyclées. ■



LES AMBASSADEURS DU TRI VOUS CONSEILLENT EN VIDÉO.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Service des ordures ménagères au 03 88 73 71 72. Les ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour vous aider à mieux trier vos déchets.

3e PRIX DE LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE

La Ville de Bischwiller a obtenu la 3e place pour le prix de la diversité végétale remis par le label Villes et Villages fleuris d'Alsace.

Le prix de la diversité végétale est organisé dans le cadre des concours « Villes et Villages Fleuris ». Il est attribué aux communes qui se distinguent par la variété et la qualité de leur plantation végétale, la diversité de sa structuration, son esthétisme, sa convivialité, l'engagement pour la biodiversité et l'information auprès du grand public autour de ces réalisations.

À Bischwiller, les prairies fleuries et la place de l'Ancre ont su séduire les membres du jury ! Ce prix est une belle valorisation des efforts de la Ville en faveur de la préservation de la biodiversité tout en embellissant son environnement. ■



VIE MUNICIPALE

L'engagement au service du public

Aline Tres est la nouvelle directrice générale des services de la Ville de Bischwiller et occupe également le poste de directrice générale adjointe de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

«*J'ai toujours eu envie de travailler au service du public*»: rien d'étonnant donc à ce qu'en 2006, diplôme de Sciences Po Strasbourg en poche, Aline Tres complète sa formation par un master collectivités territoriales et développement local à Sciences Po Lyon, puis intègre le Conseil général de la Moselle comme chargée de mission à l'urbanisme. C'est le début d'une carrière entièrement dévouée au service des collectivités territoriales: elle enchaine quelques années plus tard avec la direction générale des services de Niederbronn-les-Bains, et puis un poste de directrice des finances, des ressources humaines, des marchés publics et de l'informatique à Bischheim, et enfin un poste d'adjointe au chef de service administration générale ressources pour la direction des mobilités, espace public et naturel à l'Eurométropole de Strasbourg.

«J'AI BESOIN D'AGIR»

Forte de cette expérience déjà riche et diversifiée, Aline Tres a rejoint, le 18 novembre dernier, la direction générale des services de la Ville de Bischwiller. «*Ce qui m'intéresse, c'est la polyvalence du poste. Et puis ici, je retrouve une ville au riche passé industriel et à la forte multiculturalité*, explique la nouvelle DGS originaire de la ville minière et sidérurgique de Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). *Je rejoins une équipe de 180 agents municipaux très engagés dans leur mission de service public. Ce qui m'intéresse, c'est la diversité des missions, la capacité de pouvoir agir vite et la relation directe avec les élus et les agents municipaux au service des habitants. Par ailleurs, j'aime manager les équipes. Ce n'est pas toujours simple, mais j'apprécie cette exigence relationnelle. En fait, j'ai besoin d'être acteur.*»

Quand elle ne travaille pas, cette mère de trois enfants de 15, 11 et 6 ans s'occupe de sa famille, voyage et fait du sport: au moins une fois par semaine, elle nage le crawl entre 2 et 2,5 km et elle randonne à pied, l'été, et en raquettes, l'hiver, dans les Vosges ou en Forêt-Noire. Et dans le peu de temps qui lui reste, Aline Tres lit: entre un ou deux romans ou polars par semaine. «*Vous le voyez, c'est un parcours très classique*», résume-t-elle. Tout dépend ce qu'on entend par classique… ■



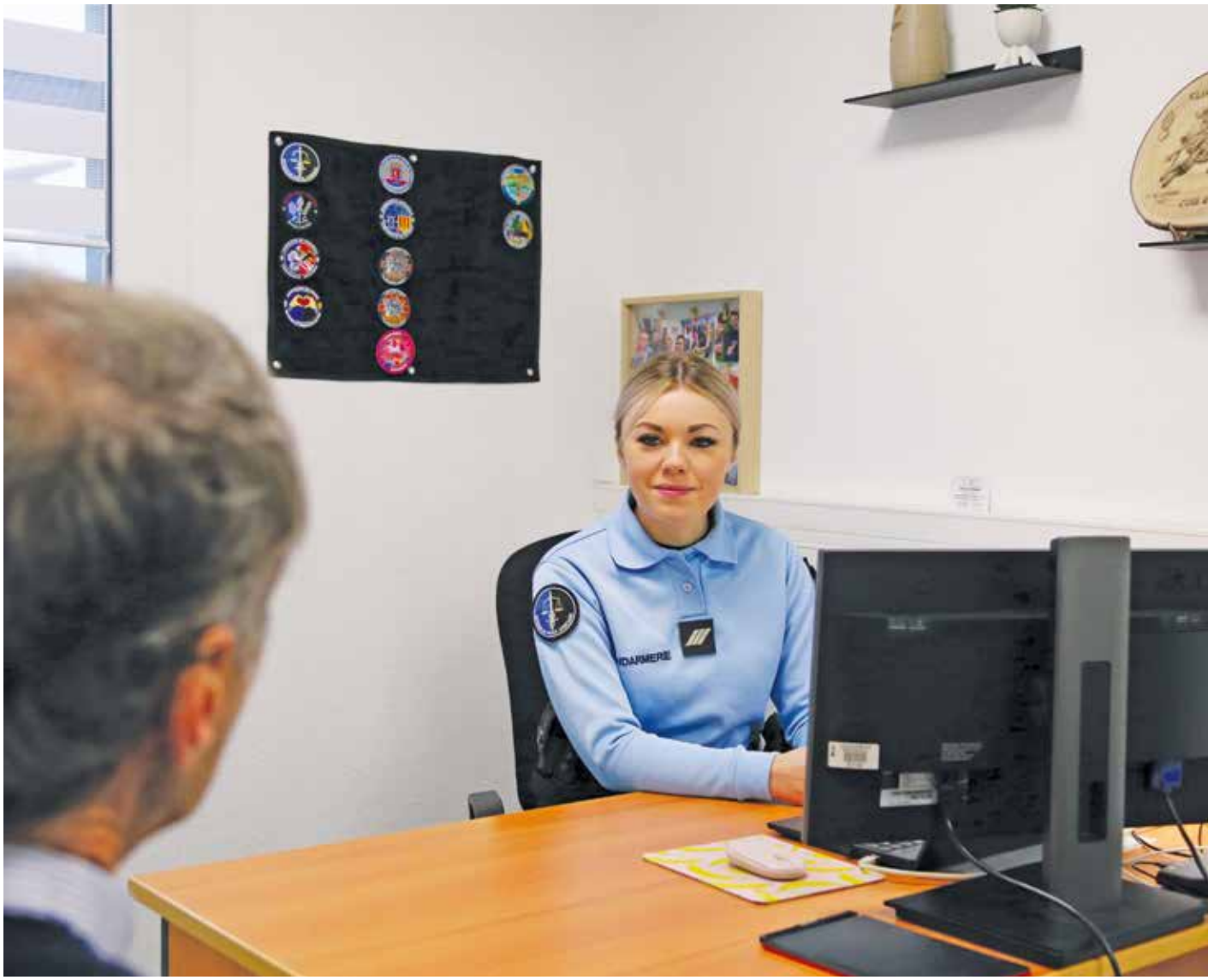
RIGUEUR ET SENS DU SERVICE PUBLIC

C'est avec une immense gratitude que Jean-Lucien Netzer, maire de Bischwiller, a salué le départ à la retraite de Laurent Timmel, directeur général des services de la Ville et directeur général adjoint de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) pendant 10 ans. Tout au long de sa carrière, il a su allier compétence, rigueur et sens du service public, œuvrant sans relâche pour le bien-être de nos concitoyens.

Arrivé à Bischwiller en 2014, il a rapidement pris les rênes des services municipaux, mettant en œuvre des projets innovants et ambitieux qui ont largement contribué au développement de notre ville. Parmi ses réalisations, on peut citer notamment l'Espace Adrien Zeller, la construction du nouveau Centre Technique Municipal, la création du réseau de chaleur, la labellisation France Services, la rénovation du foyer Saint-Léon ou encore la création d'une halle couverte.

En tant que directeur général adjoint de la CAH, il a joué un rôle déterminant dans la création de cette nouvelle collectivité en 2017. Il a mené un travail considérable pour établir une mutualisation et une coordination efficaces des services, favorisant ainsi une dynamique de coopération et de solidarité entre les communes. Au cours de ces 10 ans de carrière, il a également géré de nombreux dossiers liés à la politique de la ville, à la gestion des déchets, à la protection de l'environnement, au développement des énergies renouvelables, à l'aménagement urbain et à la mobilité.

Nous le remercions pour son engagement et lui souhaitons une retraite épanouissante, riche en projets personnels et en moments de partage. ■



INTERVIEW

Elisa BECKER

Quelle est la situation des violences intrafamiliales à Bischwiller ? Comment la gendarmerie les traite-t-elle ? À qui les victimes peuvent-elles s'adresser ? Réponses avec la cheffe Elisa Becker, référente VIF, à la brigade de Bischwiller.

en'Vie : Quelle est votre mission au sein de la gendarmerie de Bischwiller ?

Elisa Becker : Je suis référente Violence Intra Familiale (VIF). Cela rassemble toutes les violences au sein de la cellule familiale : violences dans le couple, à l'encontre des enfants, entre les enfants eux-mêmes, du beau-père à l'encontre de sa belle-fille… Je fais ça en plus de mes missions du quotidien.

en'Vie : Avez-vous reçu une formation particulière pour remplir cette mission ?

E. B. : Aujourd'hui, tous les gendarmes sont formés pour pouvoir accueillir et prendre en charge les victimes de violences intrafamiliales. Personnellement, j'ai souhaité suivre une formation complémentaire de trois journées spécialement dédiée au recueil des auditions de mineurs victimes et de mineurs témoins.



“Les violences intrafamiliales sont une énorme partie de notre travail”

ÉCOUTER LA PAROLE DES VICTIMES

en'Vie : Comment êtes-vous organisés à la gendarmerie de Bischwiller et comment travaillez-vous ?

E. B. : Nous sommes trois référentes VIF. Je travaille avec ma collègue, la cheffe Natacha Ciullo, sous l'autorité de l'adjudante cheffe Tatiana Werner. Nous pouvons être saisies de différentes manières. La victime se présente à l'accueil, où elle sera reçue par le chargé d'accueil, à qui elle explique sa problématique. Nous pouvons aussi intervenir au domicile de la famille sur appel de la victime, d'un témoin ou du voisinage. Tout de suite, la victime sera isolée afin de la protéger. Elle sera ensuite prise en charge par l'officier de police judiciaire de permanence. Nous ne laissons pas repartir une victime de VIF sans prendre sa déposition.

Quand une victime se présente à la gendarmerie, cela relève pour elle souvent d'un très gros effort. Elle a quasiment fait le plus dur. Nous nous devons de l'écouter pour recueillir les éléments nécessaires à l'enquête. Dans le cas où la victime serait hospitalisée, nous pouvons nous rendre à l'hôpital afin de recueillir son audition. Après quoi nous procédons à une enquête qui mène à l'audition du mis en cause et à une décision pénale. L'officier de police judiciaire rédige un compte rendu, transmis au tribunal judiciaire, qui permettra au magistrat de prendre une décision. Nous ne manquons jamais de suivre les victimes. J'insiste sur un point : le dépôt de plainte n'est pas indispensable pour l'ouverture d'une enquête ; dès lors que nous avons connaissance d'une infraction à la loi pénale, nous pouvons nous saisir.

en'Vie : Êtes-vous seules à intervenir ? Êtes-vous aidées par d'autres services de la gendarmerie ?

E. B. : Si cela est nécessaire, les Intervenantes Sociales Gendarmerie, basées à Strasbourg, s'occuperont du volet extra judiciaire : aide à la victime, accompagnement, relogement, reprise de contact dans les jours suivants… Par ailleurs, la Maison de la Protection des Familles (MPF), également installée à Strasbourg, pourra notamment recueillir le témoignage des mineurs de moins de 15 ans.

en'Vie : Quels sont les moyens et outils dont dispose la victime pour se protéger ?

E. B. : Je citerai le téléphone grave danger : c'est un appareil dont la victime dispose en permanence et qu'elle peut activer en cas de danger, ce qui pourra provoquer notre intervention. Il existe aussi le bracelet anti-rapprochement, qui empêche le mis en cause d'approcher la victime en-dessous d'une distance prédéfinie. Au cas où il se déclenche, nous intervenons immédiatement. Ces deux dispositifs sont attribués aux victimes sur décision de justice après évaluation de la situation.

en'Vie : On parle d'une explosion des violences intrafamiliales. Que constatez-vous ?

E. B. : La tendance est effectivement à la hausse. Les violences ne sont pas uniquement physiques : elles peuvent être psychologiques ou économiques. C'est aujourd'hui une énorme partie de notre travail. Et toutes les catégories sociales et d'origine sont concernées. Cela s'explique notamment par la libération de la parole. Celle-ci révèle aussi l'énorme progrès réalisé par les forces de l'ordre en la matière.

en'Vie : Comment collaborez-vous avec la police municipale ?

E. B. : Notre collaboration est très bonne. Nous sommes amenés parfois à agir ensemble sur des interventions pour des VIF ou pour procéder à l'interpellation d'un mis en cause. La police municipale sert également de relais auprès de la gendarmerie pour porter à notre connaissance des situations familiales où notre intervention pourrait s'avérer nécessaire. ■

QUI CONTACTER, EN CAS DE VIOLENCE INTRAFAMILIALE ?

Le 17

La brigade de Gendarmerie de Bischwiller : 03 88 63 21 52

La brigade numérique de la gendarmerie : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr « échanger avec un gendarme ». Ce service fonctionne 7 jours/7, 24h/24.

CULTURE

Claude Vigée, de l'exil au retour

Un documentaire sur la vie de Claude Vigée (1921-2020), natif de Bischwiller et reconnu mondialement pour l'ensemble de son œuvre poétique en français et en alsacien, est en cours de réalisation. Emmanuel Chouraqui, fils d'André Chouraqui, écrivain et ami intime de Claude Vigée, réalise ce film.

Ce projet de film a vu le jour en réponse à la demande de la fille de Claude Vigée, Claudine Singer et de l'association des amis de l'œuvre de Claude Vigée. Le réalisateur a connu Claude Vigée dès son plus jeune âge, grand ami de son père, de sa mère et de ses grands-parents d'origine alsacienne. Leurs chemins se sont recroisés en 2009 lorsqu'il a interviewé Claude Vigée au sujet de son père à l'occasion de la réalisation d'un documentaire sur ce dernier. C'est donc naturellement et avec entrain qu'il s'est lancé dans cette aventure.

Créé à partir d'interviews, de documents, d'archives manuscrites, photographiques ou filmées et de textes de Claude Vigée, ce film retrace le parcours du poète, de Bischwiller à Jérusalem en passant par les États-Unis, pour revivre sa vie tumultueuse entre poésie, résistance, prises de conscience, exil et délivrance…

Le film reviendra ainsi sur l'Alsace, son enfance et son adolescence ; le judéo-alsacien et la littérature allemande dans son œuvre ; les années de guerre et son impact sur son œuvre ; son exil aux États-Unis ; son départ et sa vie à Jérusalem ; ses voyages professionnels en France, en Alsace et en Allemagne ; son retour à Paris et à sa dernière demeure à Bischwiller en 2020.

Les premières séquences ont été filmées fin octobre à Bischwiller et Seebach, village natal des grands-parents maternels de Claude Vigée, en présence de Jean-Lucien Netzer, Maire de Bischwiller, Sylvie Reff-Stern, Alfred Dott et Helmut Pillau. Une cérémonie en hommage à Claude Vigée, enterré au cimetière israélite de la ville, a également eu lieu en présence de Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce film, porté par la société Beamlight, devrait être projeté en avant-première au Centre Culturel Claude Vigée à Bischwiller durant le dernier semestre 2025. ■





JEUNESSE

CASF : S'ÉPANOUIR, APPRENDRE ET ÉCHANGER

Depuis quelques mois, le Centre d'Animation Social et Familial (CASF) anime une dizaine de clubs, destinés aux enfants et aux adolescents, qui proposent une multitude d'activités allant de la culture au sport, en passant par la cuisine, la photographie ou encore les sciences.

Les objectifs de ces clubs sont multiples : accueillir les jeunes dans un environnement propice à l'épanouissement, à la créativité et à l'acquisition de nouvelles compétences, tout en favorisant les échanges et les rencontres. Depuis leur lancement en septembre, les clubs du CASF accueillent déjà 70 participants. Les programmes sont conçus pour s'adapter aux besoins des différentes tranches d'âge. Les ateliers sont organisés les mercredis et les autres jours de la semaine en fin d'après-midi ou en soirée.

Vous pourrez ainsi découvrir le « Club Lecture » qui invite les jeunes à plonger dans l'univers de la littérature et des mangas, tandis que le « Club d'Anglais » propose un apprentissage ludique de la langue de Shakespeare. Les passionnés de sciences pourront réaliser des expériences captivantes au « Club Scientifique ». Les sportifs, quant à eux, pourront se défouler au « Club Sport », tandis que les amateurs de photographie auront l'occasion d'affiner leurs compétences au « Club Photo ». Les enfants pourront également profiter de sorties nature et participer à des ateliers culinaires. Pour les pré-ados, un club dédié leur offre un espace dynamique et créatif.

Pour connaître toutes les modalités pratiques concernant les clubs, n'hésitez pas à vous renseigner ! ■

RENSEIGNEMENTS

CASF
7 rue des Casernes - Bischwiller
03 88 63 57 09
casf@casf-bischwiller.net
www.casf-bischwiller.net



Lors de cette séance, les participants au « Club Scientifique » ont réalisé plusieurs expériences amusantes et étonnantes en utilisant des produits du quotidien. Au programme : œuf rebondissant, lait en plastique et sable magique !

UN DRAPEAU POUR LA MÉMOIRE

Le 7 novembre dernier, le Collège André Maurois a eu l'honneur de recevoir un drapeau offert par l'association du Souvenir Français. Cette initiative s'inscrit dans une démarche symbolique visant à promouvoir la mémoire et les valeurs républicaines auprès des jeunes générations.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le Souvenir Français, association engagée dans le devoir de mémoire, joue un rôle essentiel en renforçant l'ancrage des valeurs citoyennes. Grâce à cette action, les élèves sont encouragés à réfléchir sur leur héritage culturel et historique, un aspect fondamental pour la construction de leur identité.

PORTE-DRAPEAU

Lors de cette cérémonie, le collège a également désigné un porte-drapeau qui représentera l'établissement lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Ce choix souligne l'importance de transmettre aux jeunes l'esprit de mémoire et de respect envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

Cette initiative a été une belle occasion de rappeler à tous l'importance de se souvenir et de célébrer les valeurs qui unissent notre République. ■



ÉCONOMIE

LES CITOYENS À LA RENCONTRE DE LEURS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le samedi 12 octobre, le centre-ville de Bischwiller a accueilli les visiteurs dans une ambiance commerciale et festive grâce à la braderie d'automne et à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat (JNCP).

Ces deux évènements ont pour objectif de dynamiser le commerce local et de renforcer les liens entre les citoyens et leurs commerçants.

La première action de la journée a rassemblé une soixantaine d'exposants, offrant aux chineurs l'opportunité de faire de belles trouvailles à prix réduit.

La seconde action, animée par 13 commerçants locaux, a permis aux familles de renouer avec leurs commerces de proximité à travers un « Rallye des commerçants ». En participant à des ateliers chez les artisans, les participants avaient la chance de gagner de petits lots. Ce jeu, sans obligation d'achat, a été une belle occasion pour les citoyens de (re)découvrir les magasins de Bischwiller.

La Ville tient à remercier chaleureusement les commerçants impliqués dans cette initiative : Studio Orlane, Vetis, Boulangerie Karcher, Néo Concept Immo, Passion Coiffure, Boulangerie Roller, Pépites de vin, Le Bois'Art de Mimi, Lissac opticien, Le salon de Julia, Le Comptoir de Nolwenn, Boucherie Mutlu, et Ferme Vogt.

Si vous souhaitez participer à cette action, la municipalité vous invite à prendre contact avec l'Office des Sports, de la Culture et des Loisirs (O.S.C.L.) au 03 88 53 99 20. ■







Animation commerciale « Faites un selfie avec des lunettes » chez Lissac opticien à l'occasion du « Rallye des commerçants ».

VITALIS DEVIENT « LE COMPTOIR DE NOLWENN »

Après 40 ans d'activité, Raymond Meissner a passé le relais à Nolwenn. Passionnée par le bien-être et la santé, elle a pour ambition de faire de son comptoir un lieu de rencontre privilégié pour tous celles et ceux qui cherchent à améliorer leur qualité de vie. Bischwilleroise depuis 9 ans, elle a travaillé pendant 20 ans comme préparatrice en pharmacie. Forte de cette expérience, elle s'est formée en aromathérapie, en phytothérapie, en nutrition et en herboristerie ce qui lui a permis d'élargir ses compétences et d'adopter une approche holistique de la santé. « Le Comptoir de Nolwenn » propose une large gamme de produits : herboristerie, compléments alimentaires, tisanes, cosmétiques naturels et huiles essentielles. Elle projette d'organiser des ateliers et des événements autour de la santé et du bien-être. ■

LE COMPTOIR DE NOLWENN

19 rue des Pharmaciens
06 14 06 99 65

Lundi fermé
Mardi, jeudi, vendredi de 10h à 19h
Mercredi de 10h à 14h
et samedi de 9h à 13h.

www.lecomptoirdenolwenn.fr



SÉCURITÉ

Sécurité lors des cortèges de mariage : un engagement collectif pour des célébrations réussies

Les cortèges de mariage, moments festifs et conviviaux, sont une tradition qui marque le début d'une nouvelle vie à deux. Cependant, ces instants de bonheur doivent se dérouler dans le respect des règles de sécurité et de la tranquillité publique, pour ne pas mettre en danger les participants et les autres usagers de la route.

Ces derniers mois, certaines pratiques observées lors de cortèges ont suscité des inquiétudes, notamment en raison de comportements dangereux ou de nuisances sonores excessives. À Bischwiller, la municipalité, la police municipale et la gendarmerie collaborent pour s'assurer que ces événements restent festifs tout en respectant la loi et les habitants.

LES BONNES PRATIQUES POUR UN CORTÈGE RÉUSSI ET SÉCURISÉ

Pour éviter les débordements, quelques règles simples permettent de conjuguer fête et sécurité :

- Respectez le Code de la route : même en cortège, chaque conducteur doit respecter les limitations de vitesse, les priorités, les feux de signalisation et les règles de stationnement.
- Ne bloquez pas la circulation : il est interdit d'arrêter le cortège au milieu de la voie publique pour des animations ou des prises de photos.
- Limitez les nuisances sonores : klaxons et musiques doivent rester raisonnables pour ne pas gêner les riverains ou perturber la tranquillité des quartiers.
- Organisez-vous en amont : désignez un responsable pour coordonner les véhicules et assurez-vous que tous les participants soient informés des règles.
- Privilégiez la sécurité : chaque passager doit attacher sa ceinture de sécurité et éviter tout comportement risqué, comme se pencher à l'extérieur des véhicules ou se tenir sur les portières.

SANCTIONS EN CAS D'INFRACTIONS

Les comportements à risque lors des cortèges de mariage ne sont pas sans conséquence et peuvent entraîner des sanctions importantes :

- Mises en danger sur la route : des comportements comme les excès de vitesse, les freinages brusques ou les courses improvisées peuvent être punis par des amendes allant de 135 € à 1 500 € et un retrait de points sur le permis de conduire.
- Troubles à l'ordre public : les nuisances sonores excessives ou le blocage de la voie publique sont sanctionnés par des contraventions, pouvant aller jusqu'à 450 €.
- Mise en danger de la vie d'autrui : des comportements irresponsables ou dangereux mettant en danger autrui, comme le fait de s'asseoir sur le toit d'un véhicule, peuvent donner lieu à une interpellation immédiate, avec des peines allant jusqu'à la suspension ou l'annulation du permis.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR DES MARIAGES RÉUSSIS

Les mariages sont des instants de bonheur à partager avec ses proches, mais ils ne doivent pas compromettre la sécurité des habitants ou celle des participants eux-mêmes. La Ville de Bischwiller encourage les futurs mariés à sensibiliser leurs invités aux règles à respecter. Une communication claire en amont du mariage est souvent la clé pour éviter tout débordement.

En célébrant votre union dans le respect des règles, vous contribuez à préserver l'esprit festif et la sérénité de notre belle commune. Ensemble, faisons de chaque mariage une réussite, dans le respect de tous ! ■



PORTRAIT

Charlotte Lienhard
La musique à la baguette



Charlotte Lienhardt est la plus jeune cheffe d'orchestre de toute l'histoire de l'OHB.

La nouvelle cheffe de l'Orchestre d'Harmonie de Bischwiller a pris les commandes de l'ensemble en septembre dernier. Elle nous dévoile la partition de son passé, de son présent et de ses projets. Musique !

Charlotte Lienhard a pris la direction de l'Orchestre d'Harmonie de Bischwiller (OHB) en septembre dernier. À seulement 25 ans, elle est devenue la plus jeune cheffe d'orchestre de toute l'histoire de l'OHB. «*J'ai su qu'ils recherchaient un nouveau chef. J'ai passé le concours et j'ai été choisie par l'orchestre lui-même*» raconte tout simplement la jeune femme. «*Les musiciens m'ont très bien accueillie. J'apprécie leur motivation et leur grande disponibilité.*»
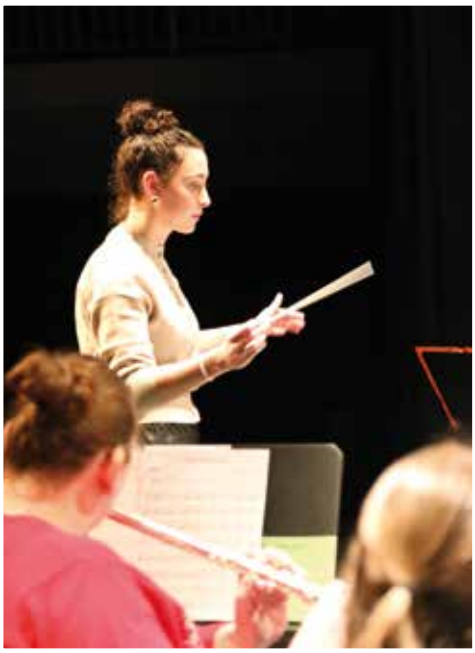
Née à Strasbourg, Charlotte Lienhard n'a pas toujours voulu devenir chef d'orchestre. À 5 ans, la petite Strasbourgeoise intègre le chœur d'enfants de l'ensemble du *Bon tempérament*, à Saverne. Elle y allait avec sa maman, son frère et sa sœur. Quelques années plus tard, elle apprend le piano et le saxophone. En 2022, elle crée l'orchestre symphonique du *Bon tempérament*. «*En fait, je joue de la musique depuis que je suis toute petite*», résume la cheffe. «*Mais c'est seulement à 18 ans que j'ai voulu en faire mon métier. À la fin d'un service civique de six mois, j'ai rencontré ma cheffe de chœur, qui m'a proposé de diriger l'orchestre à l'occasion d'une tournée d'été. C'est là que je me suis dit que c'était ce que je voulais faire ! Mais cela m'a demandé une grosse remise à niveau : j'ai dû rattraper beaucoup d'années de formation musicale en deux ans.*» Charlotte Lienhard est actuellement étudiante en direction d'orchestre au Conservatoire régional de Strasbourg. «*C'est un métier très dense : on doit connaître les parties de chaque instrument et savoir comment interpréter la pièce, quelle direction on veut lui donner. Cela demande un gros travail de préparation.*»

«DONNER ENVIE AUX MUSICIENS»

L'OHB compte trente-huit musiciens d'instruments à vent ou de percussions, un piano et une guitare basse. Ils ont entre 12 et 77 ans. L'orchestre se réunit tous les vendredis soir en répétition de 2 heures, plus deux samedis de travail par an, durant lesquels des professeurs prodiguent des conseils techniques instrument par instrument. Pour cette saison 2024-2025, deux concerts ont été programmés : un, le 15 décembre dernier, et un, le 29 mars prochain, auxquels s'ajoutent des représentations à l'occasion du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre ou de la fête de la Musique. On a également pu l'entendre en formation plus légère, lors de l'ouverture du dernier marché de Noël. «*Quand je dirige, j'essaie d'être sobre et le plus clair possible dans mes intentions*», raconte Charlotte Lienhard. «*Je dirige avec une baguette qu'un de mes professeurs m'avait rapportée de Chicago. En tant que cheffe, je n'ai jamais vraiment le trac. D'ailleurs, je n'ai pas le droit d'être stressée, sinon je vais communiquer mon stress aux musiciens. Lorsque nous jouons devant le public, c'est le résultat d'un long travail avec l'orchestre. Donc j'ai confiance. Le concert, c'est le moment où on peut s'amuser.*»

Et la cheffe d'orchestre a déjà des projets plein la tête : recruter quelques musiciens en plus, nouer des partenariats avec d'autres orchestres alsaciens et, pourquoi pas, allemands, et mener l'orchestre le plus loin possible dans le répertoire. «*J'aime bien lancer des défis à l'orchestre. J'aimerais qu'on puisse jouer un répertoire très varié et réussir à passer du baroque à du contemporain, en passant par le folklore, les musiques de film, ou encore la pop avec la même aisance. Mon rôle, c'est aussi de donner envie aux musiciens. Ce que j'apprécie dans l'orchestre, c'est le travail ensemble. Bien sûr, je suis là pour prendre des décisions, mais je laisse beaucoup d'espace aux musiciens.*»

Et son rêve ultime à elle, c'est quoi ? «*Je ne sais pas trop. Je vais poursuivre mes études pour obtenir un master de direction d'orchestre. Bien sûr, j'aimerais beaucoup diriger un orchestre professionnel. Mais je suis très attachée à l'ambiance des ensembles amateurs. Je viens de ce milieu. Les musiciens de l'OHB sont tellement passionnés, tellement impliqués que c'est une vraie joie de les diriger.*» ■




1


2


3

1. **Réception du fleurissement** *organisée le 25 octobre afin de mettre à l'honneur tous les habitants qui contribuent à l'embellissement de la ville.*

2. **Lundi 23 décembre**, *un deuil national, décrété par le Président de la République, rendait hommage aux victimes du cyclone Chido qui a durement frappé Mayotte le 14 décembre. À cette occasion, la Ville de Bischwiller a convié tous les habitants à se rassembler devant le Monument aux Morts pour partager un moment de solidarité et de recueillement.*

3. **Noël 2024** *- Dès la fin novembre, la ville s'est mise à scintiller aux couleurs de Noël ! Cette année encore, le défilé de Saint Nicolas, la visite du Père Noël, la parade de Mickey et Minnie et les nombreux spectacles ont ravi petits et grands !*

4. Dans le cadre de **l'éducation à la citoyenneté**, *Vincent Thiebault, député de la 9e circonscription, a rencontré le 20 décembre 2024, les élèves de CM2 de l'école Erlenberg, afin de leur expliquer le rôle d'un député, le fonctionnement des institutions et répondre à leurs nombreuses questions.*

5. Organisée par la Ville de Bischwiller et l'OSCL, la 9e édition de « **Vita'Cité & Vita'Santé** *» a rassemblé plus d'une quarantaine d'associations, amicales et clubs locaux sportifs ou de loisirs, le 7 septembre 2024 dans la rue du Stade. Un rendez-vous incontournable pour découvrir la richesse du tissu associatif bischwillerois.*

6. Rendez-vous festif lors de la traditionnelle **fête des aînés** *organisée par la Ville le 27 octobre 2024 à la MAC Robert Lieb.*



4

Associations, étudiants, élus, particuliers et anonymes, ils ont fait l'actualité des derniers mois dans notre ville. Clin d'œil à quelques-uns d'entre-eux...



5



6

DOSSIER

L'eau, notre bien commun



Visite de la station de traitement d'eau potable de Rohrwiller en 2022.

La gestion de l'eau est un enjeu majeur pour notre société, tant sur le plan environnemental que sanitaire. La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) s'engage résolument dans ce domaine, en mettant en œuvre des actions concrètes pour garantir l'accès à une eau potable de qualité, un assainissement efficace, ainsi qu'une gestion durable des eaux pluviales et des sols.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau est compétente en matière d'eau potable (production, transport et distribution de l'eau) et d'assainissement (collecte, transport et épuration des eaux usées) depuis le 1er janvier 2020. Pour conserver la cohérence technique des installations, elle a choisi de s'appuyer sur les structures syndicales déjà en place dans 30 des 36 communes de l'agglomération, représentant 1/3 de la population communautaire.

UNE RÉGIE COMMUNAUTAIRE

En 2022, elle crée la Direction des Cycles de l'Eau, marquant ainsi une étape importante dans l'organisation de la gestion de l'eau au niveau communautaire. Elle constitue par la suite une régie communautaire de distribution d'eau et une régie communautaire d'assainissement, chacune composée d'un collège d'élus locaux en charge du pilotage de l'action communautaire dans ces domaines, au service de près de 60 000 habitants de la CAH, dont 12 435 Bischwillerois.

La reprise en régie de l'exploitation des installations de distribution d'eau permet de réaliser d'importantes économies de fonctionnement à niveau de service équivalent. Ces économies générées permettent aujourd'hui d'augmenter le rythme des investissements nécessaires à l'amélioration des installations et à la sécurisation de l'alimentation en eau.

Mais la mutualisation ne se limite pas à des considérations financières : elle permet aussi de faire émerger des projets structurants communs pour rationaliser le patrimoine exploité en régie par la collectivité.

GESTION DE L'EAU POTABLE

La CAH est responsable de la production et de la distribution de l'eau potable sur le périmètre de sa régie communautaire comprenant les communes de Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen, Rohrwiller et Schweighouse-sur-Moder. L'eau est prélevée dans les nappes souterraines grâce à 6 forages situés à Bischwiller, à Oberhoffen-sur-Moder et à Rohrwiller. En 2023, les forages ont permis de produire plus de 4 millions de m³ d'eau. Avant mise en distribution, l'eau brute est traitée pour réduire les teneurs en éléments présents naturellement en excès (fer, manganèse) et la rendre potable.

Grâce à des infrastructures modernes et à un suivi rigoureux, elle s'assure que chaque habitant bénéficie d'une eau saine et conforme aux normes en vigueur. À cette fin, des analyses régulières sont effectuées et des investissements continus sont réalisés pour moderniser les réseaux de distribution, réduire les fuites et améliorer l'efficacité des installations.

Une partie de ces investissements est utilisée spécifiquement pour le renouvellement des réseaux de distribution Ainsi, les anciennes conduites en fonte grise et en PVC sont progressivement remplacées par des conduites en fonte ductile qui présentent des propriétés mécaniques plus intéressantes (élasticité, résistance aux chocs…)

EAU COLORÉE OU TROUBLE

L'eau du robinet peut parfois apparaître trouble ou colorée, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est dangereuse pour la santé. Ce phénomène est souvent dû à des interventions sur le réseau de distribution, comme des réparations ou des manipulations par les pompiers. Si vous constatez une coloration ou un trouble, laissez l'eau couler. Si cela persiste, contactez la Direction des Cycles de l'eau au 03 88 73 71 71.

Chaque année, la CAH renouvelle près de 3,5 km de canalisations d'eau potable, soit l'équivalent d'1 % du linéaire total. À Bischwiller, plusieurs travaux ont été réalisés, les plus récents ayant eu lieu dans la rue du Rhin en 2022 et dans la rue de Rohrwiller en 2023.

Les investissements sont également portés sur les ouvrages de production : un nouveau forage a été construit en 2023 à Oberhoffen-sur-Moder en remplacement d'un forage qui s'était colmaté au fil des années sous l'effet de l'oxydation du fer et du manganèse. Cet investissement de près de 800 000 € HT a permis à la CAH de sécuriser sa production d'eau.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement est un enjeu majeur pour la santé publique et la préservation des milieux naturels. La Communauté d'Agglomération de Haguenau prend en charge la collecte et le traitement des eaux usées. Cela inclut :

- Les stations d'épuration : la CAH gère plusieurs stations d'épuration qui permettent de traiter les eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Ces installations sont régulièrement modernisées pour répondre aux normes environnementales.
- Les réseaux de collecte : la CAH contrôle le bon fonctionnement des installations par la réalisation d'inspections régulières, le curage préventif des collecteurs et la réhabilitation des infrastructures pour pérenniser leur bon fonctionnement.

L'aménagement de voirie est régulièrement précédé d'une phase de renouvellement des réseaux, une coordination qui est source d'économies. Le réaménagement de la rue Française engagé en 2024 en est un exemple.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales urbaines est essentielle pour prévenir les inondations et protéger les milieux aquatiques, ceci dans un contexte d'évolution du climat menant à des orages toujours plus fréquents et toujours plus violents.

Consciente des défis liés à l'imperméabilisation des sols, la CAH s'engage à les désimperméabiliser et à infiltrer l'eau là où elle est tombée. Cela implique de diminuer les zones imperméables, telles que les parkings ou les routes, afin de permettre l'infiltration des eaux pluviales dans le sol. Des projets de renaturation et de création d'espaces verts sont aussi mis en œuvre, permettant de restaurer les milieux naturels et d'améliorer la biodiversité. Ces initiatives contribuent à la lutte contre les îlots de chaleur urbains et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Dès 2025, des travaux de déraccordement des voiries publiques seront réalisés à travers le territoire communautaire, y compris à Bischwiller (rue des Frênes).

La CAH accompagne également les riverains dans la déconnexion des gouttières et l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, permettant ainsi de lutter efficacement contre la saturation des réseaux, avec des économies d'eau pour les usagers grâce à la réutilisation des eaux de pluie. Les surfaces étanches en domaine privé représentent effectivement environ 75 % des surfaces étanches de la ville. La participation de tous est rendue nécessaire pour nous adapter au changement climatique.

Des réunions d'information pour vous présenter notamment les différentes techniques alternatives de gestion des eaux de pluie qui peuvent être mises en place sur votre propriété se tiendront prochainement dans les différentes communes de la régie communautaire (Bischwiller, Haguenau, Kaltenhouse, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen). Les projets de récupération d'eau de pluie pourront bénéficier d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la Région Grand-Est.


1


2


3

1. Renouvellement du réseau de canalisations d'eau potable rue du Rhin en 2022.

2. Désimperméabilisation des parkings.

3. Travaux de renaturation du Rothbaechel.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Adrien THOMAS, animateur de gestion des eaux pluviales à la Direction des Cycles de l'Eau au 03 88 73 71 71 - adrien.thomas@agglo-haguenau.fr

GESTION DURABLE DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) est également une compétence de la Communauté d'Agglomération de Haguenau depuis 2018. Ce dispositif favorise une approche intégrée entre la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Un programme pluriannuel d'investissement sur 5 ans (2021-2026) est en cours de mise en œuvre, ciblant principalement les cours d'eau tels que le Rothbaechel à Bischwiller, le Brumbach et le ruisseau des Jésuites à Haguenau, la Zorn à Rohrwiller et la Moder.

Les objectifs de la GEMAPI incluent la restauration de la santé des cours d'eau et de la qualité de l'eau. La préservation des cours d'eau est cruciale, car ils sont essentiels pour l'eau potable, la biodiversité, l'irrigation, l'industrie, les loisirs et l'esthétique paysagère.

Sur le territoire de la CAH, la GEMAPI se traduit par des actions de gestion des inondations, telles que l'enlèvement des débris obstruant les cours d'eau, la surveillance des crues et l'étude des aménagements du territoire nécessaires à la protection des biens et des personnes.

En parallèle, des efforts de restauration des milieux aquatiques sont menés, incluant la renaturation des cours d'eau, la végétalisation des berges, et l'amélioration de la circulation des sédiments et des poissons.

La renaturation du Rothbaechel en traversée urbaine de Bischwiller en est un exemple concret, offrant aujourd'hui à la faune piscicole des milieux favorables à son développement et un cadre de vie agréable pour les promeneurs. ■

CONTACT

Direction des Cycles de l'Eau
eau@agglo-haguenau.fr
03 88 73 71 71

LE PETIT CYCLE DE L'EAU

Le petit cycle de l'eau ou cycle domestique de l'eau désigne le parcours de l'eau de son captage à la source jusqu'à son rejet dans le milieu naturel, en passant par nos robinets.



1 Captage en rivière
2 Usine de traitement d'eau potable
3 Stockage en château d'eau
4 5 Réseau de distribution d'eau potable
6 7 8 Réseau de collecte des eaux usées (égouts)
9 Station d'épuration
10 Rejet en rivière

© Agence de l'eau Rhin-Meuse

JEUNESSE

Un stage dating au lycée Goulden

Le lycée des métiers Philippe Charles Goulden, reconnu pour sa formation professionnelle dans des domaines variés tels que le commerce, l'industrie et le textile, a récemment franchi une nouvelle étape dans ses relations avec le monde économique local.

Depuis un an, le lycée Goulden bénéficie d'un Bureau des Entreprises, qui lui permet de renforcer ses liens avec le tissu économique de la région. En septembre dernier, le lycée a organisé une « rencontre Lycée/Entreprises », un événement qui a rassemblé des professionnels de divers secteurs. Les participants ont eu l'occasion de découvrir les plateaux techniques de l'établissement, d'échanger avec l'équipe pédagogique et de participer à un stage dating, facilitant ainsi le recrutement local.

Plus d'une dizaine d'entreprises ont répondu à l'invitation, témoignant de leur intérêt croissant pour le partenariat avec le lycée. Ces entreprises qui s'engagent pleinement dans la formation des jeunes, contribuent ainsi à leur avenir professionnel.

Environ 120 élèves ont eu la chance de pouvoir échanger avec les professionnels lors de ce stage dating. Cette initiative leur a permis de découvrir différents métiers, de postuler à des offres de stage et de nouer des contacts précieux pour leur avenir. Cette action renforce l'ancrage du lycée dans le tissu économique local tout en offrant aux élèves des perspectives concrètes d'insertion professionnelle, répondant aux besoins des entreprises du territoire.

Les retours des participants ont été très positifs. Cette première édition pourrait bien devenir un rendez-vous incontournable au lycée des Métiers Philippe Charles Goulden, consolidant ainsi les liens entre l'éducation et le monde professionnel. Une belle initiative qui ouvre des portes vers l'avenir pour nos jeunes ! ■



Une dizaine d'entreprises locales ont participé au stage dating organisé par le Lycée Goulden.

LE PLAN LECTURE : 59 PROJETS EN COURS !

Cela fait maintenant plus de 30 ans que le Plan Lecture rythme et enrichit la scolarité de tous les élèves de Bischwiller, de la maternelle au lycée. Issu d'un partenariat entre la Ville et l'Éducation Nationale, ce dispositif a été créé dans le but d'améliorer la maîtrise de la langue et de susciter l'envie de lire, d'écrire et de s'ouvrir à la culture.

Pour 2024-2025, le thème « Voyage » a largement inspiré les établissements, car plus de 50 projets ont été déposés. Le sujet a été abordé avec des approches différentes : voyage autour du monde, voyage culturel, voyage dans le temps, voyage des sens…

Vous pouvez suivre l'avancée des projets sur la page Facebook officielle du Plan Lecture et les découvrir lors de la Fête du Livre à la médiathèque, du 20 mai au 21 juin 2025. ■

PLAN lecture BISCHWILLER

LE PLAN LECTURE EN CHIFFRES

10 établissements participants (maternelles, élémentaires, collège et lycée).

59 projets déposés.

2495 élèves impliqués par le Plan Lecture.

CME

Engagement citoyen et solidarité

En novembre dernier, les élèves de CM1 des deux écoles élémentaires de Bischwiller ont participé à des élections pour renouveler la moitié des membres du Conseil Municipal des Enfants (CME). Treize nouveaux conseillers ont été élus, rejoignant ainsi les quatorze membres déjà en place depuis novembre 2023.

L'installation officielle de ces nouveaux élus qui s'est déroulée lors d'une séance plénière le 25 novembre 2024, a été un moment charnière pour faire le point sur les actions réalisées durant l'année écoulée et pour saluer le travail des conseillers sortants, qui ont fait preuve d'un engagement exemplaire.

Dès leur prise de fonction, les nouveaux élus ont démarré leur mandat par une visite de la mairie. Cette initiative leur a permis de se familiariser avec les différents services municipaux et d'appréhender les enjeux locaux et les responsabilités qui incombent à leur rôle de conseillers.

UN NOËL SOLIDAIRE

Le mercredi 11 décembre, les jeunes élus ont organisé une collecte de colis solidaires destinée aux familles en difficulté de Bischwiller en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Dans le cadre de la préparation de ce projet, ils ont eu l'opportunité de rencontrer la directrice du CCAS pour mieux appréhender ses missions et ont visité l'épicerie sociale afin de saisir son fonctionnement. Au total, 160 colis ont été rassemblés et remis aux agents du CCAS, qui se sont chargés de les distribuer aux familles avant les fêtes de fin d'année. ■



Grâce à la collecte organisée par le CME, 160 colis solidaires ont été distribués aux personnes en situation de précarité par le CCAS de Bischwiller.



Installation des 13 nouveaux élus en salle des séances à la mairie.

URBANISME

DES TERRAINS À BÂTIR OUVERTS AUX PARTICULIERS

La crise immobilière sans précédent qui sévit en France depuis 2023 n'a pas épargné la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Baumgarten. Les promoteurs PERSPECTIVE et VAUBAN qui ont été désignés pour la première phase, restent plus que jamais mobilisés sur ce projet d'envergure.

Dans ce contexte, les projets sont remaniés pour répondre aux contraintes budgétaires des particuliers et aux exigences imposées par la Ville de Bischwiller et la SERS où la végétalisation et la qualité de vie urbaine doivent primer.

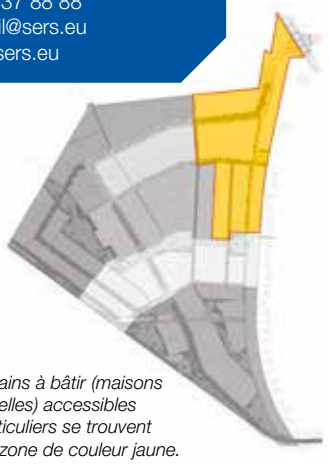
En vis-à-vis du quartier Hasensprung, des lots à bâtir pour des maisons individuelles d'environ 5 ares sont accessibles à la vente pour une surface plancher constructible maximale de 180 m².

Même si la maison individuelle reste le logement idéal pour 84% des Français (sondage Ifop pour la Fédération Française des Constructeurs publié fin mars 2023), il s'agit d'atteindre un objectif de sobriété foncière en utilisant au mieux la capacité des parcelles afin d'éviter l'étalement urbain. Une maison pouvant s'adapter et s'agrandir au fil des moyens et des besoins des ménages au cours d'une vie. Le gouvernement envisage dans le projet de loi de finances 2025, d'étendre le prêt à taux zéro aux primo-accédants sur tout le territoire. Ces changements devraient redonner un souffle à l'accession à la propriété, notamment pour les maisons individuelles.

Le projet d'aménagement de la ZAC du Baumgarten est à découvrir à la mairie de Bischwiller du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. ■

RENSEIGNEMENTS

SERS
03 88 37 88 88
accueil@sers.eu
www.sers.eu



Les terrains à bâtir (maisons individuelles) accessibles aux particuliers se trouvent dans la zone de couleur jaune.

LES GRANDS PROJETS EN COURS

Bien que la Ville de Bischwiller ne prévoie pas de nouveaux investissements d'importance en 2025, cette année sera consacrée à l'achèvement des aménagements en cours. Petit aperçu des réalisations à venir.

Les travaux de rénovation et de mise en conformité du **Foyer Saint-Léon** se poursuivent avec une livraison prévue pour le printemps. Ce projet intègre par ailleurs le réaménagement des espaces extérieurs et la création de places de stationnement. Gérée par l'association du Foyer Saint-Léon, ce lieu pourra être utilisé par d'autres associations et être loué pour des évènements privés.

Le 20 juin, la Ville fêtera l'inauguration de la **nouvelle halle du marché** sur la place de la Liberté. À ce jour, la construction de la halle progresse bien. Le projet prévoit également la désimperméabilisation du parking, la végétalisation de la place et le réaménagement des espaces environnants.

Enfin, les travaux de restructuration de **l'espace Charrons/Pharmaciens** avec la création de logements et d'un espace culturel et social sont en bonne voie. Le bâtiment situé rue des Charrons dont la façade a été conservée est en phase de finition et la construction du nouveau bâtiment adjacent (rue des Pharmaciens) devrait commencer bientôt. La livraison du chantier est programmée pour le dernier trimestre.

Ces projets illustrent parfaitement l'engagement de la Ville pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et dynamiser l'espace public. ■



Espace Charrons/Pharmaciens


1


3


4


2

Les travaux dans la ville

1. L'ancien chapiteau de la place de la Liberté a été démonté. Les travaux de construction de la nouvelle halle couverte se poursuivent.

2. Réalisation des travaux d'isolation extérieure de la salle Europe au Centre Sportif Couvert

3. Rénovation du logement communal comprenant la réalisation d'une cuisine par les menuisiers de la Ville.

4. Travaux de réfection de voirie dans la rue des Écoles réalisés par l'entreprise Trabet (remplacement des pavés par un enrobé).

URBANISME

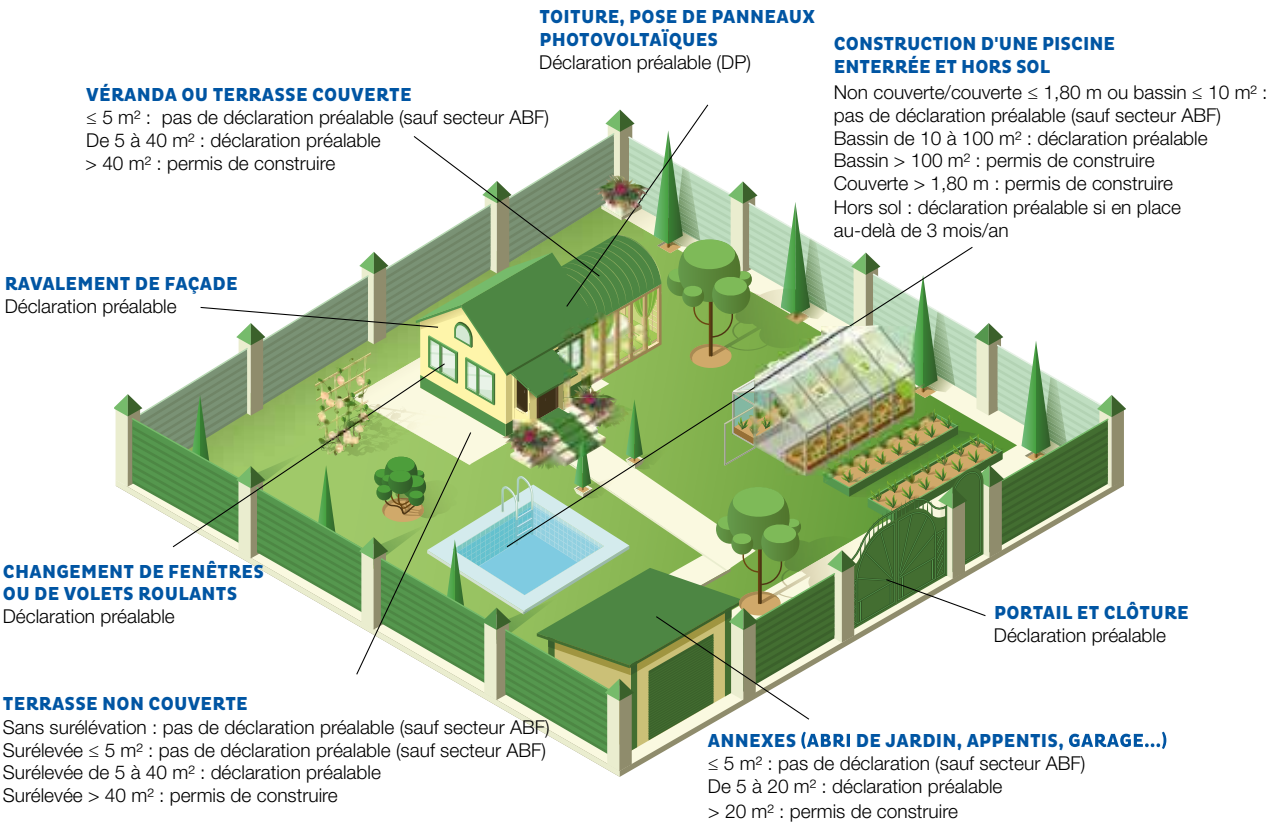
Aménager en toute légalité : ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans des travaux d'urbanisme

Avant de transformer son habitat ou d'aménager son terrain, les particuliers doivent s'assurer que leur projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur. Déclaration préalable, permis de construire, conformité avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ou encore impact sur le voisinage, chaque démarche est encadrée par une réglementation stricte.

QUELLES AUTORISATIONS POUR MES TRAVAUX ?

Le schéma ci-dessous synthétise une partie des différentes autorisations existantes.

N'hésitez pas à demander conseil auprès du service d'urbanisme de la Ville, qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.



DÉCLARATION PRÉALABLE

Le dépôt d'une déclaration préalable (DP) est obligatoire pour :

- tous travaux d'agrandissement, d'extension ou de surélévation, aménagement des combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 40 m²,
- création ou modification de clôtures,
- toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement de façade, isolation extérieure, fenêtres, couverture de toit, etc.),
- construction d'une piscine,
- aménagement extérieur d'annexes ou abri d'une emprise au sol entre 5 et 20 m².

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le dépôt d'un permis de construire (PC) est obligatoire pour toute construction sur un terrain nu, les travaux d'agrandissement, d'extension ou de surélévation, l'aménagement des combles avec une création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 40 m².

PERMIS DE DÉMOLIR

Le dépôt d'un permis de démolir (opérations de démolition totale ou partielle d'une construction) est obligatoire. Les projets consistant à démolir puis à construire (ou à reconstruire) peuvent faire l'objet d'un « permis de construire valant permis de démolir » : il est possible de déposer un seul dossier pour déclarer à la fois une démolition et une construction, au lieu de déposer deux dossiers distincts.

CHANGEMENT DE DESTINATION

Le changement de destination d'un local nécessite également le dépôt d'une DP ou d'un PC selon l'importance des travaux. Le changement de destination consiste à modifier l'affectation de tout ou d'une partie d'un bâtiment.

Par exemple, si vous souhaitez transformer un commerce en habitation ou inversement.

DÉLAIS D'INSTRUCTION

Ils varient selon votre projet :

- 1 mois pour une déclaration préalable, majoré d'1 mois en cas de consultation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) si le bien se situe dans le périmètre de 500 m autour de la Pharmacie Princière située 2 rue du Conseil (monument inscrit au patrimoine historique)
- 2 mois pour un permis de construire, majoré d'1 mois en cas de consultation de l'ABF

Ces délais peuvent être rallongés en cas de pièces manquantes dans les dossiers, nécessitant alors une demande de pièces complémentaires.

Dans tous les cas, attendez l'autorisation d'urbanisme avant de commencer vos travaux et de commander vos matériaux, car en cas de refus, vous ne pourrez plus les utiliser.

SANCTIONS

Le non-respect de ces procédures peut entraîner une infraction et aboutir à la rédaction d'un procès-verbal envoyé au procureur. Dans certains cas, cela pourrait même nécessiter le rétablissement de l'apparence d'origine du bâtiment avant les travaux.

AFFICHAGE

Toute autorisation d'urbanisme doit être affichée par le bénéficiaire sur le terrain concerné par les travaux, pendant toute la durée du chantier et doit être visible de la rue. Il s'agit à la fois d'informer les riverains et de protéger le bénéficiaire des travaux en cas de recours. ■

DEUX DÉMARCHES POSSIBLES

Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, de démarrer un projet d'urbanisme ou de commander le matériel, il est impératif de déclarer son projet en mairie.

En cas de difficultés pour l'établissement des formulaires ou pour toute concertation en amont du projet afin de préciser les besoins, de définir les contraintes et d'étudier sa faisabilité, le service de l'urbanisme vous accompagne.

1 DÉPÔT DU DOSSIER EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez. Dépôt en ligne sur le portail https://appli.atip67.fr/guichet-unique.

2 DÉPÔT DU DOSSIER EN VERSION PAPIER

- Téléchargez le formulaire de demande correspondant au projet sur www.ville-bischwiller.fr/vos-demarches/demarchesdurbanisme
- Prenez rendez-vous sur www.ville-bischwiller.fr/vos-demarches/depot-dossier-durbanisme pour déposer votre formulaire.
- Enregistrez votre demande avec tous les justificatifs :
  - Directement à la mairie : Prenez rendez-vous en ligne sur www.bischwiller.com le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.
  - Ou par courrier : Hôtel de Ville 1-9 Place de la Mairie 67240 Bischwiller

MÉMOIRE

La libération de Bischwiller



Mars 1945 : l'armée française parcourt la rue des Charrons.

Après l'annexion de l'Alsace par le Reich au début de la Seconde Guerre mondiale, Bischwiller s'organise et vit à l'heure national-socialiste. La ville est cependant peu touchée par les combats jusqu'en 1944.

À la fin de l'année '44 tout change. Le 23 novembre, Strasbourg est libérée par la 2e DB (Division Blindée) du général Leclerc. La 79e DIUS (Division d'Infanterie américaine) progresse, quant à elle, vers le nord. Le soir du 8 décembre, elle est aux portes de Bischwiller. La population se terre dans les abris et les caves depuis fin novembre à cause des combats de plus en plus intenses aux alentours de la ville.

L'offensive sur Bischwiller démarre le 9 décembre à l'aube, engagée par trois bataillons du 313e Régiment de la 79e DIUS, appuyés par les blindés de la 14e Division. À 7h15, les troupes du 3e bataillon, couvertes par les chars, entrent par la rue Foch puis, après des combats de rue, poussent jusqu'au pont de la Moder. Le 2e bataillon traverse la forêt de Gries et pénètre en ville par la rue de Weitbruch. Le 1er bataillon arrive par Hanhoffen. Après avoir nettoyé la partie nord de la ville, il avance jusqu'au dépôt de munitions situé rue des Casernes. Les Américains font au moins 134 prisonniers. L'attaque pour libérer Oberhoffen/Moder est prévue pour le lendemain.

BISCHWILLER EST LIBÉRÉE !

Le 10 décembre le maire Alfred Rinckenberger est rétabli dans ses fonctions. Une relative accalmie règne jusqu'à début janvier et la vie reprend en partie son cours. On effectue les premières réparations et on essaie, sans succès, de rétablir l'eau et l'électricité. De nombreux soldats américains sont cantonnés dans les locaux des Hospices Départementaux (CHDB), ainsi que dans les usines, les écoles ou chez l'habitant. Les combats continuent tout autour de Bischwiller.

Bien que libérée, la ville n'est cependant pas hors de danger, car durant de longues semaines encore, jusqu'au 16 mars, elle reste sous la menace et le feu de l'ennemi.

L'OPÉRATION NORDWIND

La situation s'aggrave à partir du 5 janvier, après le déclenchement de la contre-offensive allemande avec l'Opération Nordwind. Les combats s'intensifient, des patrouilles ennemies s'aventurent jusqu'aux portes de Bischwiller. Les obus causent d'importants dégâts, en particulier autour des rues d'Oberhoffen/Moder et de Rohrwiller, et on dénombre des morts. À partir du 20 janvier, l'armée américaine se replie et la défense de la ville s'étoffe. Les ponts sur la Moder sont dynamités ; des mines, des mitrailleuses et des barbelés installés, les rues barricadées. La ville subit plusieurs bombardements. La population trouve à nouveau refuge dans les caves où la vie s'organise.

Le 22 février arrivent les premières troupes françaises, représentées par le 4e RTT (Régiment de Tirailleurs Tunisiens) de la 3e DIA (Division d'Infanterie Algérienne) sous le commandement du capitaine Sauveur Chérifi. Plusieurs autres unités affluent encore jusqu'à mi-mars, parmi lesquelles deux groupes de Tabors Marocains (Goumiers).

La bataille décisive se déroule entre le 15 et le 16 mars, quand le camp d'Oberhoffen/Moder tombe après des combats acharnés. Les dernières poches de résistance allemande sont neutralisées par les hommes du capitaine Chérifi, au prix de nombreuses pertes. Pour Bischwiller, c'est la fin de trois mois d'inquiétude et d'attente.

Les dégâts sont importants, toits arrachés, vitres détruites, bâtiments en cendre… Et des morts sont déplorés, mais la population est enfin libérée et la vie de la cité renaît. ■

À l'occasion de la commémoration de la Libération de Bischwiller, la Ville proposera plusieurs évènements du 9 au 16 mars. Retrouvez le programme en page 40 de l'agenda.



Vue sur le château d'eau depuis la rue des Près.

SAGA

Les femmes du Baumgarten

Découvrez dans ce numéro, Rose Valland et Jacqueline Auriol qui ont remporté respectivement la 3e et la 4e place, à l'occasion de la consultation citoyenne lancée par la Ville, en 2023, pour choisir le nom des rues du nouveau quartier Baumgarten.

ROSE VALLAND, CONSERVATRICE ET RÉSISTANTE

Née le 1er novembre 1898 à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, Rose a consacré sa vie à l'histoire de l'art et à l'archéologie. Sa passion pour ces disciplines l'amène à devenir, dès 1932, « attachée bénévole » au Musée du Jeu de Paume jusqu'à ce que la guerre éclate.

À partir de 1940, elle est officiellement nommée attachée de conservation au musée, mais son rôle va bien au-delà de ses fonctions habituelles. En pleine occupation allemande, elle est chargée de récolter des informations sur les œuvres d'art réquisitionnées : nom des victimes spoliées, nom de l'artiste, de l'œuvre, etc.

Entre 1945 et 1954, elle joue un rôle crucial dans le rapatriement de plus de 60 000 biens culturels d'origine française, ayant appartenu à des institutions publiques et des familles juives. En 1952, sa carrière prend un nouvel essor lorsqu'elle devient conservatrice des Musées Nationaux.

L'engagement de Rose Valland durant la guerre et l'après-guerre lui vaut de nombreuses distinctions, tant en France qu'à l'étranger. Elle est faite officière de la Légion d'honneur, commandeure des Arts et des Lettres et reçoit la médaille de la Résistance française.



Rose Valland



Jacqueline Auriol

JACQUELINE AURIOL, AVIATRICE ET PILOTE D'ESSAI

Née à Challans le 5 novembre 1917, Jacqueline Auriol est décédée le 11 février 2000 à Paris. Étant attirée par l'art et l'histoire de l'art, elle s'inscrit à l'École du Louvre. En février 1938, elle épouse Paul Auriol, fils de Vincent Auriol, Président de la IVe République. À la suite de l'élection de son beau-père, elle prend en charge la décoration de certaines salles du palais de l'Élysée. Animée par un esprit de défi et une passion pour le sport, elle a fait son baptême de l'air à 16 ans. En 1948, elle se lance dans l'apprentissage du pilotage sur un biplan Stampe, obtenant ses brevets 1er et 2nd degré. L'aviation devient rapidement une véritable passion, la conduisant à s'initier à la voltige aérienne pour se perfectionner. En 1949, elle subit un grave accident en tant que passagère d'un avion amphibie qui vole trop bas. Malgré cette épreuve, elle persévère, reprend les commandes et obtient ses brevets militaires de vol à voile et d'hélicoptère.

En 1952, elle réalise un exploit en battant le record de vitesse féminin sur avion à réaction « Mistral », atteignant une moyenne de 855,92 km/h. En 1955, elle décroche son brevet de pilote d'essai. En 1963, elle pulvérise un nouveau record de vitesse à 2 030 km/h sur Mirage III R. Ses réalisations lui valent de multiples distinctions, dont le titre de Grand Officier de la Légion d'Honneur et la Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite. ■

ANNIVERSAIRES

Les grands anniversaires

80 ANS

Pierre GRELL
29 juillet 2024

Zafir LYBERIO
18 août 2024



Marianne LEONHARDT
28 août 2024



André HAAS
11 septembre 2024

Jean-Jacques GRIESHABER
13 septembre 2024

Bernadette HEITZ
15 septembre 2024

Marie PROVOST
22 septembre 2024

Sophie CARUSO
27 septembre 2024



Louis SOUFFLET
29 septembre 2024

Hassine STA
1 octobre 2024



Gudrun NASH
19 octobre 2024

Madeleine MATHERN
2 novembre 2024

Jacqueline PHEULPIN
18 novembre 2024

85 ANS

Liliane GENTNER
10 juillet 2024

Alfred HERRMANN
15 juillet 2024

Mariette SAHM
27 juillet 2024

Yvonne GRUNDER
9 août 2024

Pierre FIECK
11 août 2024

Annette WABNITZ
1 septembre 2024

Michelle EHRHARD
14 septembre 2024

Jean ERB
17 septembre 2024

Yvette RINCKENBERGER
27 septembre 2024

Gérard Paul GLESS
1 octobre 2024

Jean Jacques PION
1 octobre 2024

Christa PFISTER
15 octobre 2024

Marie LIEB
30 octobre 2024

Paraskevi BARELIER
6 novembre 2024

Hélène HARTMANN
16 novembre 2024

Doris REMPP
29 novembre 2024

Liliane JOCHIM
3 décembre 2024

Colette GERWIG
5 décembre 2024

Jeanne GASSER
19 décembre 2024

Edelgarde BUSCH
30 décembre 2024

Claudia BRUCKER
3 janvier 2025

Jean-Paul PFISTER
6 janvier 2025

Lucienne SERTEL
10 janvier 2025

90 ANS

Robert BLISS
8 juillet 2024

Gilbert DURR
16 juillet 2024



Eugène RINCKEL
20 juillet 2024

Jean GIBOUIN
23 juillet 2024

Jean MARTIN
27 juillet 2024



Alice PFEIFFER
29 juillet 2024



Jean URBAN
21 août 2024



Robert NEUBAUER
10 octobre 2024

Marlene WALTER
24 octobre 2024



Elisabeth CONRAD
6 décembre 2024

Angèle KOCH
4 janvier 2025

95 ANS

Odile MULLER
29 juillet 2024



Micheline LALLEMAND
15 novembre 2024

100 ANS



Jeanne DATIN
6 janvier 2025

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR (50 ANS)

Clément & Graziella KLEIN
27 septembre 2024

Jean-Marc & Marie LIENHARDT
25 octobre 2024

Alain & Christine ADAM
29 novembre 2024

Jacques & Christine WAECHTER
29 novembre 2024

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

Henri & Christiane ZIMMERMANN
14 août 2024

Edouard & Margot MANTZ
17 août 2024

Marcel & Anita HUBER
24 décembre 2024

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS)



Jean-Paul & Marie-Rose URBAN
2 octobre 2024



Gérard & Jeanne SCHOHN
9 octobre 2024

Jean-Louis & Christiane FISCHER
5 novembre 2024

Gilbert & Liliane BRUCKER
27 novembre 2024

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE EN 2025

Vous êtes domiciliés à Bischwiller et vous fêterez en 2025 vos noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) ou de platine (70 ans). Merci à vous ou à votre entourage de bien vouloir contacter la Direction de la Population et de la Citoyenneté au 03 88 53 99 53. Cette information s'adresse également aux couples ne s'étant pas mariés à Bischwiller.

SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Vous habitez Bischwiller ou vous allez emménager au courant de l'année 2025 et vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) à l'école, voici la démarche à suivre :

MATERNELLE

Votre enfant est né en 2022 et il s'apprête à faire sa première rentrée en maternelle. Il est impératif de déposer en mairie un dossier de demande d'inscription scolaire et/ou de demande de dérogation complété et accompagné des pièces justificatives avant le vendredi 28 février 2025.

ÉLÉMENTAIRE

Votre enfant va faire sa rentrée en CP ? Si votre enfant était scolarisé en maternelle à Bischwiller, un courrier vous sera adressé début avril 2025 pour vous indiquer la démarche à suivre.

Dans tous les autres cas, il est impératif de déposer un dossier de demande d'inscription scolaire et/ou de demande de dérogation complété et accompagné des pièces justificatives, à la mairie de Bischwiller, avant le vendredi 9 mai 2025.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES :

- soit sur demande à l'accueil de la mairie,
- soit en téléchargement sur le site de la ville : www.bischwiller.com / « Vos démarches » / « Scolarité ». ■

IMPORTANT :

Le dépôt des dossiers se fait uniquement sur rendez-vous à prendre en ligne sur www.bischwiller.com / « Vos démarches » / « Scolarité » / Prise de RDV en ligne

Dérogation scolaire hors commune : si vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre commune, merci de vous adresser tout d'abord à la mairie de la commune concernée qui vous délivrera un formulaire à compléter.

RENSEIGNEMENTS

Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention

03 88 53 99 69
education@bischwiller.com

DOSSIER D'INSCRIPTION



Février 2025

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Mairie.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
8h à 12h, coin des Pâtres.

SAMEDI 1ER

SPECTACLE « PERROQUET »
10h, Médiathèque. Gratuit.
Inscription au 03 88 63 24 49.

DIMANCHE 2

STÉPHANIE HUANG & KEIGO MUKAWA
17h, Église protestante.
Musique classique.

DU MARDI 4 FÉVRIER AU SAMEDI 5 AVRIL

EXPOSITION « LES OISEAUX »
Médiathèque, exposition sur les oiseaux. Gratuit. Accès libre durant les horaires d'ouverture.

JEUDI 6

CABARET DES LIVRES
18h, Médiathèque.
Pour adultes. Gratuit.

VENDREDI 7

PLAY ON THE BISCH'
19h30 à 22h, Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

MARDI 18

CONFÉRENCE ET DÉBAT : LES ÉMOTIONS DANS L'AUTISME – APPRENDRE À LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES GÉRER ?
19h, CASF (7 rue des Casernes). Gratuit.

SAMEDI 22

PLAY ON THE BISCH'
14h30 à 18h, Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

MERCREDI 26

LE RENDEZ-VOUS DES POUSSINS
10h, Médiathèque. Des histoires, des comptines et une surprise. Enfants de 0 à 3 ans. Gratuit. Réservation en ligne sur biblio-tilt.agglo-haguenau.fr.

LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS LOUPS
16h, Médiathèque. Des histoires et une activité autour des livres. Enfants de 3 à 7 ans. Gratuit. Réservation en ligne sur biblio-tilt.agglo-haguenau.fr.



Du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025, la Ville de Bischwiller procédera au recensement partiel de la population. Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr.



PRESCRI'MOUV, DU SPORT SUR ORDONNANCE

Labelisée « Prescri'Mouv », la Ville de Bischwiller propose, en partenariat avec le pôle APSA (anciennement Redom) et les professionnels de santé, la pratique d'une activité sportive sur prescription médicale.

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN

Ce dispositif permet à votre médecin (traitant ou spécialiste) de vous orienter en toute sécurité vers une offre d'activité physique de qualité, adaptée à votre pathologie, et réalisée au plus proche de votre domicile. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ! Les activités sportives proposées par les structures labellisées sont encadrées par des professionnels formés à cet effet et sont gratuites suivant la structure choisie.

CONTACT

Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative
03 88 53 99 30
sports@bischwiller.com

Mars 2025



ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE BISCHWILLER

Du dimanche 9 au dimanche 16 mars.

- **Dimanche 9 (après-midi) au Centre Culturel Claude Vigée :** spectacle théâtral « La théorie des fragments » par la Cie Combats Absurdes et mis en scène par Matthieu Loos, dont le grand-oncle fut un Malgré-Nous. Gratuit.
- **Mardi 11 à 19h :** conférence et débat « L'incorporation de force – quelle mémoire collective ? » au CASF (7 rue des Casernes).
- **Mardi 11 à 20h, à la MAC Robert Lieb :** pièce de théâtre intitulée « Pourquoi Jessica a-t-elle quitté Brandon ? » traitant des troubles post-traumatiques liés à la guerre.
- **Mercredi 12 à 20h, au Centre Culturel Claude Vigée :** projection du film « Diplomatie ».
- **Dimanche 16, jour de la Libération, célébration sur la matinée avec :** office œcuménique à l'église catholique Saint-Augustin à 9h30, marche patriotique à 10h45 et cérémonie au Monument aux Morts à 11h15. Salon d'antiquités militaires (Amicale des sapeurs Pompiers) de 9h à 16h à la MAC Robert Lieb.
- **Tout au long de la semaine**, vous pourrez découvrir une exposition photos sur la place de la Mairie et une sélection de documents à la Médiathèque.

Programme complet sur www.bischwiller.com.

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Mairie.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
8h à 12h, coin des Pâtres.

JEUDI 6

AU NON DU PÈRE
20h, MAC Robert Lieb. Théâtre (dès 10 ans).

VENDREDI 7

PLAY ON THE BISCH'
19h30 à 22h, Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

LUNDI 10

DON DU SANG
16h30 à 20h, Espace Adrien Zeller.

SAMEDI 15

25 ANS DU CENTRE CULTUREL CLAUDE VIGÉE
De 9 h à 20h, Centre Culturel Claude Vigée. Voir page 7. Gratuit.

SAMEDI 15

CANI BIATHLON
À partir de 13h, rue de l'Obermatt. 1re compétition de cani biathlon organisée par le club Nanook et la Société de Tir de Bischwiller.

BRADERIE DE PRINTEMPS
8h30h à 18h, centre-ville.

DIMANCHE 16

TRIO ZARATHOUSTRA
17h, Église protestante. Musique classique.

MERCREDI 26

SOUS TERRE
15h, MAC Robert Lieb, dès 8 ans. Théâtre d'objets.

DU SAMEDI 29 MARS AU DIMANCHE 13 AVRIL

EXPOSITION VITRINE DES ARTS
Patricia Oerther (tricot). 22 rue Raymond Poincaré.

SAMEDI 29

SPECTACLE « MUSICAL »
10h, Médiathèque. Gratuit. Inscription au 03 88 63 24 49.

DU 18 AU 23 MARS : SEMAINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Programme détaillé sur www.bischwiller.com

MERCREDI 19

- **Séances de lecture,** 10h (0-3 ans) et 16h (dès 4 ans) à la Médiathèque. Sur inscription.
- **Ateliers « La main à la pâte »**, animé par M. Eckert, ancien boulanger. À 8h30 et à 10h. Gratuit. Places limitées. Sur inscription.
- **Ciné-goûter**, 15h, Centre Culturel Claude Vigée. Projection du film « Là-haut ». Infos et réservations : billetterie.mac-bischwiller.fr.

JEUDI 20

- **Spectacle de danse FOCUS**, 20h, Mac Robert Lieb. Infos et réservations : billetterie.mac-bischwiller.fr.

VENDREDI 21

- **Courses semi-nocturnes adultes et jeunes**. Infos et inscriptions auprès du FCJAB (plateforme performance67.com).

SAMEDI 22

- **Marche découverte** à partir de 8h30. Départ de l'Espace Adrien Zeller.
- **Repas et après-midi festif** à l'Espace Adrien Zeller avec animations (orchestre Sistema, chorale pour la Paix, école de danse).

DIMANCHE 23

- **Ateliers jeux de société** avec Play on the Bisch' et l'association du 22, de 13h30 à 16h et spectacle de magie à partir de 17h à l'Espace Adrien Zeller. Places limitées. Gratuit.

Avril 2025

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Mairie.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
8h à 12h, coin des Pâtres.

JEUDI 3, VENDREDI 4 ET SAMEDI 5

REVUE SCOUTE 2025
20h, MAC Robert Lieb.
Humour.

VENDREDI 4

PLAY ON THE BISCH'
19h30 à 22h, Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

VENDREDI 11

FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH
20h, MAC Robert Lieb.

VENDREDI 25

VIKTOR VINCENT - FANTASTIK
20h, MAC Robert Lieb.
Magie & mentalisme.

SAMEDI 26

PLAY ON THE BISCH'
14h30 à 18h Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

DU SAMEDI 26 AVRIL AU DIMANCHE 11 MAI

EXPOSITION VITRINE DES ARTS
Antoine Landeau (photos).
22 rue Raymond Poincaré.

DIMANCHE 27

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS
14h30, Monument aux Morts.
Square Charles de Gaulle.

MARCHÉ DES PLANTES
9h à 17h. Attention changement de lieu : rdv sur le parking de l'Espace Adrien Zeller. Entrée libre.

MARCHE DE SOLIDARITÉ
Entre 8h30 et 11h30. Départ du parking de l'Espace Adrien Zeller.

MERCREDI 30

DANS LES BOIS
15h, Centre Culturel Claude Vigée, dès 1 an.
Musique & marionnettes.



Le Marché des plantes aura lieu cette année sur le parking de l'Espace Adrien Zeller (10 rue des Casernes).



EXPOSITION TEMPORAIRE LES COULEURS D'UNE VIE : CHARLES-HENRI HERRMANN ET HENRI KARCHER

Du 5 avril au 14 décembre 2025 à la Maison des Arts. Entrée gratuite.

La Ville consacre cette année une rétrospective aux peintres Charles-Henri Herrmann (1933-2013) et Henri Karcher (1937-1992) qui ont vécu et travaillé à Bischwiller à partir des années '80.

Au cours de leur carrière, ils exposent dans de nombreuses galeries prestigieuses, aussi bien à Paris qu'à Strasbourg, où ils rencontrent un franc succès.

Ces deux artistes explorent différents styles et techniques comme le figuratif, l'abstrait, la laque, le collage, etc. donnant vie à une œuvre plurielle et intemporelle.

Venez découvrir plus de soixante œuvres issues du fonds beaux-arts de la Ville et de collections privées. Laissez vagabonder votre imagination !

Mai 2025



PISCINE DE PLEIN AIR

Du lundi 26 mai au dimanche 7 septembre. Rue du Stade. Parking gratuit à proximité.

C'est l'endroit idéal pour s'amuser, nager et profiter des joies de la baignade en famille ou entre amis. L'installation comprend un grand bassin de natation de taille olympique, une grande pataugeoire pour les plus petits avec canon à eau, toboggan et jeu de rivière pour se divertir. La piscine dispose d'un agréable et grand espace vert ombragé avec un terrain de beach volley et deux terrains de padel.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer et de vous rafraîchir sur place grâce au snack ouvert durant toute la période d'ouverture de la piscine. Plusieurs activités sont proposées à la piscine durant la saison estivale (aquabike, padel, aquagym, plongée…). Retrouvez prochainement le programme des animations sur www.bischwiller.com.

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Mairie.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
8h à 12h, centre-ville.

DE MAI À SEPTEMBRE

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN
Dans toute la ville.
Plus d'infos prochainement sur www.bischwiller.com.

VENDREDI 2

PLAY ON THE BISCH'
19h30 à 22h Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

SAMEDI 3

PORTES OUVERTES « ASSOCIATION DU 22 »
14h à 19h, 22 rue de la Gare. Petite restauration. Entrée libre.

MERCREDI 7

BRANLE BAS DE COMBAT
19h, à la MAC Robert Lieb, dès 3 ans. Cirque.

JEUDI 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI
14h30, Monument aux Morts, Square Charles de Gaulle.

SAMEDI 17

NUIT DES MUSÉES
19h à 21h, animations à la Maison des Arts (19 rue des Charrons). Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville.

LUNDI 19

DON DU SANG
16h30 à 20h, Espace Adrien Zeller.

DU MARDI 20 MAI AU SAMEDI 21 JUIN

FÊTE DU LIVRE
Médiathèque. Entrée libre durant les heures d'ouverture.
Exposition des travaux réalisés par les élèves des écoles de Bischwiller (de la maternelle au lycée) dans le cadre du Plan lecture 2024/2025 sur le thème « Voyage ».

MERCREDI 21

PRINTEMPS DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Mairie.

KOSMOS
15h, à la MAC Robert Lieb, dès 7 ans. Théâtre d'objets.

DU SAMEDI 24 MAI AU DIMANCHE 8 JUIN

EXPOSITION VITRINE DES ARTS
Pierre Ohlmann (peintures).
22 rue Raymond Poincaré.

SAMEDI 24

PLAY ON THE BISCH'
14h30 à 18h Annexe - Lion d'or (1 rue du Château). Animation jeux de société gratuite à partir de 8 ans. Inscription : www.bischwiller.com.

MERCREDI 28

ANTONIA DE RENDINGER – SCÈNES DE CORPS ET D'ESPRIT
20h, MAC Robert Lieb.
Humour.

LE MOT DU DÉPUTÉ



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année s'achève marquée par de nombreux événements nationaux et internationaux : repli économique, catastrophes climatiques, guerres…

Face à ces défis immenses, c'est avec un profond sens des responsabilités que j'ai entamé ce nouveau mandat, pour vous représenter à l'Assemblée nationale, au sein du groupe Horizons et Indépendants, fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, et je tiens à vous en remercier.

Au vu de la situation actuelle, j'ai la conviction que c'est avec une volonté d'ouverture, de dialogue et de collaboration, que nous pourrons répondre aux enjeux qui se présentent à nous et à la France.

Persuadé qu'avec cet esprit de concorde, et aussi avec ordre et autorité, nous saurons bâtir une France forte pour le bien de toutes et tous, et un avenir pour nos générations futures, en cultivant chacun le sens du devoir et du respect.

C'est avec humilité et responsabilité que je m'engage à rester à votre écoute, aux côtés de vos maires et élus de notre circonscription dans un esprit de confiance.

Que cette période soit l'occasion de se ressourcer et de se préparer à affronter les défis de demain avec détermination et optimisme.

Avec mes salutations les plus sincères,

Vincent THIEBAUT

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.

Vincent THIÉBAUT
Député du Bas-Rhin
Permanence du Député
1 place de Neubourg
67 500 HAGUENAU
Tél. 03 90 59 38 05
contact@vincentthiebaut.fr



Chers habitants de Bischwiller,

Au seuil de la nouvelle année nous vous adressons **nos meilleurs vœux de santé et de réussite**.

A la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) nous essayons d'agir au mieux dans le cadre des compétences qui nous sont dévolues. Pour le maintien à domicile des **personnes âgées** et lorsqu'elles sont hébergées en EHPAD notamment au Centre Hospitalier Départemental de Bischwiller, la CEA verse l'aide personnalisée à l'autonomie (APA). Nous essayons aussi d'améliorer la vie de nos aînés avec des subventions pour l'adaptation de leurs logements.

Pour nos **personnes handicapées** nous avons raccourcis les durées de traitement des dossiers à la MDPH.
D'une façon générale, faciliter les démarches administratives est le leitmotivde notre « service public alsacien » en simplifiant les courriers ou en essayant d'améliorer l'accueil téléphonique.

Les 6500 agents de la CEA sont au travail pour les Alsaciens et les publics les plus fragiles comme les nourrissons avec notre service de protection infantile, comme les mineurs non accompagnés dont le nombre augmente sans cesse ou encore les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) qui sont au nombre de 800 dans notre canton.

Bien que confrontés à des problèmes de recrutement de personnel pour travailler dans les structures sociales, nous travaillons pour le meilleur accueil des publics confiés. Pour les **bénéficiaires du RSA**, notre politique d'accompagnement au retour vers l'emploi porte ses fruits. Mais nous répondons aussi par la fermeté lorsque les conditions de la solidarité ne sont pas respectées.



Pose de la première pierre des nouveaux bâtiments du collège A. Maurois de Bischwiller

De gauche à droite : Olivier Faron (Recteur), Christelle ISSELÉ et Michel LORENTZ

La Collectivité Européenne d'Alsace s'occupe des **collèges**.
C'est un investissement de plus de 14 millions d'euros que nous consacrons à la reconstruction du collège de Bischwiller, qui concrètement rassemble les deux précédents collèges André Maurois et Hasensprung. Depuis la rentrée les élèves de Bischwiller et des villages environnants bénéficient déjà des nouvelles salles de classes plus spacieuses et mieux isolées. La création d'un nouveau préau, de salles spécialisées, la couverture des toits par des panneaux photovoltaïques, des arbres supplémentaires dans la cour, le chantier se poursuit toujours dans une logique d'économie d'énergie et d'écologie. La CEA s'implique aussi dans les politiques éducatives, contre le harcèlement scolaire ou en assurant la gratuité pour la visite de tous les lieux de mémoire comme le Mémorial d'Alsace Moselle à Schirmeck.

Après la solidarité et les collèges, la 3e grande compétence de la CEA est la gestion des **routes**.
La rénovation du pont sur la Moder est prévue dans les mois à venir après la création de la passerelle cyclable qui lui sera parallèle.
Il y a quelques semaines vos conseillers d'Alsace ont aussi voté à l'unanimité l'instauration du **R-Pass sur les autoroutes** que gère depuis 2021 la CEA (les anciennes autoroutes gratuites en Alsace). Cette taxe poids lourds ne concerne pas les véhicules des particuliers et ne pourra entrer en vigueur que dans
2 ans, en vertu de la réglementation. Mais elle répond enfin à l'augmentation exponentielle des camions qui préfèrent utiliser l'autoroute en Alsace plutôt qu'en pays de Bade où le montant de la Maut a été augmenté de près de moitié en quelques années.

La CEA s'investit aussi **pour l'environnement** avec des aides pour la plantation d'arbres, la taille des saules si typiques du Ried, la gestion d'espaces naturels sensibles comme celui de la Grossmatt dans notre canton. Notre action face au réchauffement climatique et à la chute de la biodiversité est multiforme. Nous favorisons par exemple l'utilisation de produits agricoles bio et locaux dans les cantines de nos collèges.

Dans le **domaine culturel**, la CEA soutient la Médiathèque Claude Vigee et la MAC Robert Lieb. Nous soutenons de nombreuses institutions culturelles et une saison culturelle alsacienne. Une subvention exceptionnelle de 20 000€ a pu être débloquée pour refondre la scénographie du Musée de la Laub. 2025 verra l'avènement tant attendu de **l'office pour la langue d'Alsace**, qui regroupera les efforts pour l'alsacien et le bilinguisme. *Unseri Muttersproch isch e Schàtz un mer darfe se nit veliere.*
La culture c'est aussi le patrimoine et c'est dans ce cadre que nous nous sommes particulièrement impliqués pour créer un fond d'aide pour les particuliers qui rénovent leurs **maisons à colombages**.
Le **sport**, par la cohésion qu'il crée, bénéficie aussi du soutien de la CEA. Nous versons une aide aux clubs pour leurs jeunes licenciés et aidons à la réalisation des infrastructures.

La Collectivité Européenne d'Alsace intervient encore dans d'autres domaines comme le service d'incendie et de Secours (**Sapeurs-pompiers**) que nous finançons en grande partie.

Et surtout, malgré des nuages noirs sur nos finances **nous aidons les communes dans leurs projets**. Avec votre maire Jean-Lucien NETZER et son équipe fortement investie dont la première adjointe Michele MULLER en charge du commerce, nous avons débloqué une subvention de 237 000 € pour la création de votre nouveau marché couvert et le réaménagement de la place de Liberté et de ses abords.

Mer wiensche ejch s Beschde fers neje Johr.

Christelle Isselé et Michel Lorentz
Conseillers d'Alsace du canton de Bischwiller

CONTACT Délégation Territoriale Nord Alsace
3 rue des sœurs 67500 Haguenau - 03 68 33 80 49
www.alsace.eu
Contactez vos élus



Communauté d'Agglomération de Haguenau

La CAH est un acteur de votre quotidien engagé dans la dynamique du territoire. Avec les 75 élus communautaires de nos 36 communes et les agents de la collectivité, nous sommes attentifs à ce qu'attendent les habitants. Se déplacer, habiter, travailler, s'approvisionner, apprendre, être en forme et s'épanouir, voilà les priorités de notre action.

Nous menons une politique mobilité ambitieuse où l'année 2024 aura vu la mise en service du parking silo de 600 places en gare de Haguenau et de la passerelle desservant les quais et le parking dans celle de Bischwiller, facilitant ainsi l'accessibilité et les déplacements. Le réseau de bus Ritmo a été étendu à l'ensemble des communes et nous ne cessons de densifier le maillage des pistes cyclables.

Pour répondre aux besoins des familles, nous avons ouvert deux nouveaux périscolaires pour les communes de Mommenheim, Schirrhein et Schirrhoffen. Ce service public sera enrichi, en 2025, dans la commune de Niedermodern.

En définitive, le propre de la CAH c'est la mise en commun des moyens pour mieux porter les projets qui améliorent concrètement

Claude STURNI, Président de la CAH

Des réponses adaptées pour les entreprises et les associations


© Photka Studio Serge Jansen

200 manifestations locales, allant de la fête de village au festival, soutenues grâce à la **banque de matériel de la CAH.**

3 000 entreprises **et porteurs de projets** accueillis et accompagnés par le **CAIRE** et ses partenaires pour soutenir leur développement.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté d'Agglomération de Haguenau sur : agglo-haguenau.fr, Facebook et le M'Hag

Des actions qui font la différence : les chiffres 2024 à l'appui


© Cyrille Fleckinger

+130 % de fréquentation **pour le transport à la demande Ritmo** entre 2022 et 2024, avec cette année près de 50 000 voyages « Flexi ».

+de 20 sites identifiés par la Société d'économie mixte Énergies renouvelables pour l'installation de **panneaux photovoltaïques.**

Des investissements pour la jeunesse

+100% de places en périscolaire, soit **une offre qui a doublé** entre 2017 et 2024. Les **3 800 places** disponibles garantissent aujourd'hui une solution de garde pour toutes les familles.

14 000 abonnés à Tilt qui profitent des nombreux avantages du réseau des médiathèques et bibliothèques.

9 000 visiteurs, dont de nombreux jeunes, au salon **« Plongez au cœur de l'industrie »** pour découvrir la richesse de notre tissu industriel et susciter des vocations.

Des solutions responsables pour un territoire durable

210 km de réseau cyclable pour encourager les **modes de déplacement plus écologiques.**

4 pôles d'échanges multimodaux à Haguenau, Bischwiller, Brumath et Mommenheim pour **faciliter les transitions entre train, bus, voiture et vélo.**

-6 %, la baisse de la facture des ordures ménagères en un an, grâce aux mesures de simplification du tri. Le **montant annuel moyen de la facture est de 162 €.**

50% d'éclairage public en LED d'ici fin 2025, c'est l'objectif de la CAH pour **réduire la consommation énergétique.**

4 cours d'eau revitalisés dans le cadre du programme de travaux 2021-2025 afin de **restaurer les écosystèmes** et **promouvoir la biodiversité.**



GROUPE « UNIS POUR BISCHWILLER »

En ce début d'année, nous avons échangé nos bons vœux pour cette nouvelle année qui vient de démarrer, souhaitant surtout une bonne santé et espérant de belles choses à venir.

Les discussions ciblent pourtant, les phénomènes violents qui marquent le monde et les bouleversements inédits de notre géographie politique en France, qui nous laissent incertains sur l'avenir.

Pour autant, devons-nous concentrer nos quotidiens sur les angoisses et la peur, des notions que certains rhéteurs utiliseront dans des discours pour affecter les relations de société ?

Aujourd'hui, nous devons assumer les choix d'une époque ayant peu considéré les enjeux tant climatiques qu'éthiques, et il nous incombe à toute échelle, de décider ce que nous laisserons aux générations futures.

Dans notre petite ville, nous avons compris les défis qui se présentent et les décisions parfois difficiles qui seront à prendre, mais nous attachons une importance particulière, à concilier toutes les valeurs, devant permettre de vivre en harmonie dans notre communauté.

Le bien vivre ensemble n'est pas une chance, et nous sommes fiers qu'à Bischwiller ce sont des volontés humaines qui en témoignent par la solidarité, la tolérance et le partage.

Aussi, nous devons tous, entant que citoyen et parent, nous poser les questions sur ce que nous voulons pour nos enfants, et comment nous agirons pour définir leur avenir.

Prenons soin de nous et nos familles,

GROUPE « TRANSITION ET SOLIDARITÉ POUR BISCHWILLER »

L'Humanité a grandi dans un milieu qui lui était hostile : la Nature et ses dangers.
Arrivée au point où, grâce aux sciences et technologies, elle se croyait toute puissante, elle s'est vue contrainte de se soucier du devenir de son environnement pour sa survie. Il fallut vite mettre des bribes de Nature sous cloche protectrice dans une sorte de musée : zone Natura 2000, parcs naturels …pour préserver les espèces d'animaux et plantes en proie à une extinction de masse.
Hélas, l'Humanité a rompu des équilibres naturels et elle est face à ses responsabilités avec la multiplication et l'aggravation des catastrophes naturelles toujours plus meurtrières et fréquentes.
Pour se rassurer, certains d'entre nous accusent la fatalité de phénomènes cycliques et affirment que nous serions seulement en train d'en vivre une phase malheureuse.
Certes, notre Terre est soumise aux caprices réguliers du Soleil qui modulent l'énergie qu'il nous envoie. Mais l'augmentation de la concentration de **gaz à effet de serre** issus de l'activité humaine est l'un des facteurs à l'origine du changement climatique.
L'évolution naturelle a voulu que d'énormes quantités de carbone sous forme de charbon, de pétrole et gaz naturel se forment dans les sous-sols. Mais voici que l'Humanité pille et exploite ces gisements : l'année 2024 qui a été la plus chaude jamais enregistrée est aussi celle qui a vu la demande mondiale de charbon atteindre un nouveau record. Ce nouveau record fait écho à un autre : 2024 sera la *première année au-delà du seuil de 1,5°C* de réchauffement par rapport à la période préindustrielle (Observatoire Européen Copernicus), limite à long terme fixée par l'accord de Paris.
Les discours politiques empreints d'autosatisfaction (« *J'ai fait ci, j'ai fait ça* ») ne peuvent pas être applaudis car les mesures prises dans l'urgence suite à l'incurie, sont simplement question de survie.

20 décembre 2024

Sont toujours actifs page Facebook et blog
www.campagne-michele-grunderrubert.fr

MAC SAISON 24/25

RELAIS CULTUREL BISCHWILLER
ROBERT LIEB

STÉPHANIE HUANG & KEIGO MUKAWA
Dimanche 2 février 17h – À l'Église protestante

AU NON DU PÈRE
Jeudi 6 mars 20h

THE GLENN MILLER MEMORIAL ORCHESTRA
Samedi 8 mars 20h

POURQUOI JESSICA A-T-ELLE QUITTÉ BRANDON ?
Mardi 11 mars 20h

LE CENTRE CULTUREL CLAUDE VIGÉE FÊTE SES 25 ANS !
Samedi 15 mars – Au Centre culturel Claude Vigée

TRIO ZARATHOUSTRA
Dimanche 16 mars 17h – À l'Église protestante



FOCUS
Jeudi 20 mars 20h

SOUS TERRE
Mercredi 26 mars 15h

LA REVUE SCOUTE 2025
Du jeudi 3 au samedi 5 avril 20h

VIKTOR VINCENT – FANTASTIK
Vendredi 25 avril 20h

DANS LES BOIS
Mercredi 30 avril 15h – Au Centre culturel Claude Vigée

BRANLE BAS DE COMBAT
Mercredi 7 mai 19h

KOSMOS
Mercredi 21 mai 15h

ANTONIA DE RENDINGER – SCÈNES DE CORPS ET D'ESPRIT
Mercredi 28 mai 20h

WWW.MAC-BISCHWILLER.FR **03 88 53 75 00**

en'vie de Propreté à Bischwiller

Ensemble faisons la différence






Tout ça on veut pas !
Des alles weller m'r net !




smitom

BISCHWILLER

www.bischwiller.com

Crédit photos : Adobe Stock © Olesia Bilkei - Réalisation : DCC Ville de Bischwiller

LE TRI + FACILE